

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

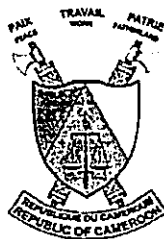
MINISTÈRE DES FINANCES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

DIVISION DE LA RÉFORME BUDGÉTAIRE

UNITÉ DE GESTION DU PAGFI 3



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCE

GENERAL SECRETARIAT

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

DEPARTMENT OF BUDGETARY REFORM

MANAGEMENT UNIT OF PAGFI 3

PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE3 (PAGFI3)
UNITÉ DE GESTION DU PROJET (UGP)

Demande de Cotation N°00004² (Bis)

Pour la

Passation des marchés de Prestations pour :
L'ACQUISITION DU LOGICIEL DE SUIVI DES PROJETS TOM2PRO COMPTABILITE ET
FINANCE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPUI A LA
GOUVERNANCE FINANCIERE - PHASE N°3.

Référence No. : CONVENTION N°CCM 180901S-AFD DU 05 OCTOBRE 2023

Nom du Projet : PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE3 (PAGFI 3)

Acheteur : UNITÉ DE GESTION DU PROJET (UGP)

Pays : CAMEROUN

Emis le : 09/03/2026

Agence française de développement



SOMMAIRE

PIECE N° 1 - AVIS DE CONSULTATION

PIECE N° 2 - REGLEMENT DE LA CONSULTATION

2.1 - LE DOSSIER DE CONSULTATION

2.2 - PREPARATION DES OFFRES

2.3 - DEPOT DES OFFRES

2.4 - OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES

2.5 - ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE

PIECE N° 3 – SPECIFICATIONS TECHNIQUES OU CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

PIECE N° 4 – CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

PIECE N° 5 - CADRE DU DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF

PIECE N° 6 – CADRE DU SOUS-DETAIL DES PRIX UNITAIRES

PIECE N° 7 - PROJET DE LETTRE-COMMANDE

SOMMAIRE : LETTRE-COMMANDE

CHAPITRE I : GENERALITES

CHAPITRE II : EXECUTION DE LA LETTRE – COMMANDE

CHAPITRE III : DISPOSITIONS FINANCIERES

CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES

PIECE N° 8 – DÉCLARATION D'INTÉGRITÉ, D'ÉLIGIBILITÉ ET DE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE.

PIECE N° 9 – ENGAGEMENT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

PIECE N°10 – MODELES OU FORMULAIRES TYPES DES PIECES A UTILISER PAR LE SOUMISSIONNAIRE

- MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION
- MODELE DE CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION
- MODELE DE CAUTIONNEMENT DEFINITIF
- MODELE DE CAUTIONNEMENT DE BONNE EXECUTION EN REMPLACEMENT DE LA RETENUE DE GARANTIE
- MODELE DE D'ATTESTATION OU D'AUTORISATION DU FABRICANT
- MODELE DE FICHE DE PRESTATIONS SUSCEPTIBLE D'ETRE SOUS-TRAITANTS
- MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION DE LA PROPOSITION TECHNIQUE
- MODELE DE DECLARATION D'INTENTION DE SOUMISSIONNER
- MODELE DEREFERENCES DU CANDIDAT
- MODELE DE DESCRIPTIF DE LA METHODOLOGIE ET DU PLAN DE TRAVAIL PROPOSES POUR ACCOMPLIR LA PRESTATION

PIECE N° 11 – MODELE DE TABLEAU DE COMPARAISON DES COTATIONS

PIECE N° 12 – LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET ORGANISME FINANCIERS HABILITES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS

PIECE N° 13 - GRILLE D'EVALUATION



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

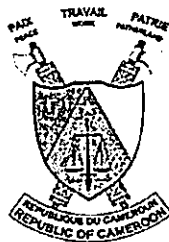
MINISTÈRE DES FINANCES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

DIVISION DE LA RÉFORME BUDGÉTAIRE

UNITÉ DE GESTION DU PAGFI 3



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCE

GENERAL SECRETARIAT

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

DEPARTMENT OF BUDGETARY REFORM

MANAGEMENT UNIT OF PAGFI 3

PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE3 (PAGFI3)
UNITÉ DE GESTION DU PROJET (UGP)

Demande de Cotation

Pour la

Passation des marchés de Prestations pour :
L'ACQUISITION DU LOGICIEL DE SUIVI DES PROJETS TOM2PRO COMPTABILITÉ ET
FINANCE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPUI À LA
GOUVERNANCE FINANCIÈRE - PHASE N°3

Référence No. : CONVENTION N°CCM 180901S-AFD DU 05 OCTOBRE 2023

Nom du Projet : PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE3 (PAGFI 3)

Acheteur : UNITÉ DE GESTION DU PROJET (UGP)

Pays : CAMEROUN

PIECE N° 1 : AVIS DE CONSULTATION

MARS 2026

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE
MINISTÈRE DES FINANCES
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET
DIVISION DE LA RÉFORME BUDGÉTAIRE
UNITÉ DE GESTION DU PAGFI 3



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND
MINISTRY OF FINANCE
GENERAL SECRETARIAT
DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET
DEPARTMENT OF BUDGETARY REFORM
MANAGEMENT UNIT OF PAGFI 3

**PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE 3 (PAGFI 3)
UNITÉ DE GESTION DU PROJET (UGP)**

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION
N°00002/DC/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/PAGFI3/UGP/SPM/2025 DU 09/03/2026
POUR L'ACQUISITION DU LOGICIEL DE SUIVI DES PROJETS TOM2PRO
COMPTABILITÉ ET FINANCE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET
D'APPUI À LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE - PHASE N°3.**

CONVENTION N° : CCM 1809 01 S – AFD DU 05 OCTOBRE 2023.

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour la réalisation de la troisième phase du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGFI 3). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement soit utilisée pour effectuer les paiements autorisés au titre du Marché pour lequel est émise cette Demande de Cotations (DC).

1- Consistance des prestations

Les prestations comprennent l'acquisition du logiciel de suivi des projets TOM2PRO comptabilité et finance, l'installation, le paramétrage, la préformation et l'assistance des utilisateurs pendant douze (12) mois au Projet d'Appui à la Gouvernance Financière phase 3 (PAGFI3).

2- Participation

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux prestataires installés ou représentés au Cameroun, justifiant d'une bonne expérience dans le domaine de la fourniture, l'installation, le paramétrage du logiciel de suivi des projets TOM2PRO comptabilité et finances, et répondant aux critères de qualification indiqués dans le présent Dossier de Demande de Cotation.

3 – Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par la Convention N° CCM 1809 01 S – AFD du 05 octobre 2023 (pour la partie Hors Taxes), pour un coût global est de 18 293,88 €, soit douze millions (12 000 000) de Francs CFA, et les Fonds de Contrepartie du Gouvernement du Cameroun au titre de l'exercice 2025 (pour la partie Taxes et Droits de Douane).

4 – Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette Demande de Cotation est *hors ligne*.

5 – Consultation du Dossier de Demande de Cotation

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage aux heures ouvrables à la Direction Générale du Budget, Division de la Réforme Budgétaire, sise au Ministère des Finances, Bâtiment B, 4^{ème} étage, porte 419-C/Yaoundé-Cameroun,
Téléphone : (237) 699 93 44 74/694 83 69 35/675 08 91 95,
Email : marcdesirebekono@gmail.com/ mbidaessola2011@gmail.com/ lyoniesewa80@gmail.com dès publication du présent avis.

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

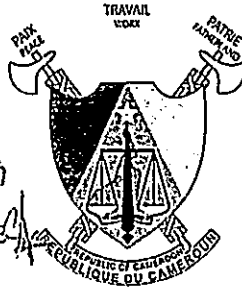
MINISTÈRE DES FINANCES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

DIVISION DE LA RÉFORME BUDGÉTAIRE

UNITÉ DE GESTION DU PAGFI 3



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCE

GENERAL SECRETARIAT

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

DEPARTMENT OF BUDGETARY REFORM

MANAGEMENT UNIT OF PAGFI 3

**PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE 3 (PAGFI 3)
UNITÉ DE GESTION DU PROJET (UGP)**

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION/
N°00002/DC/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/PAGFI3/UGP/SJM/2025 DU 01/03/2026
POUR L'ACQUISITION DU LOGICIEL DE SUIVI DES PROJETS TOM2PRO
COMPTABILITÉ ET FINANCE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET
D'APPUI À LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE - PHASE N°3.**

CONVENTION N° : CCM 1809 01 S – AFD DU 05 OCTOBRE 2023.

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour la réalisation de la troisième phase du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGFI 3). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement soit utilisée pour effectuer les paiements autorisés au titre du Marché pour lequel est émise cette Demande de Cotations (DC).

1- Consistance des prestations

Les prestations comprennent l'acquisition du logiciel de suivi des projets TOM2PRO comptabilité et finance, l'installation, le paramétrage, la préformation et l'assistance des utilisateurs pendant douze (12) mois au Projet d'Appui à la Gouvernance Financière phase 3 (PAGFI3).

2- Participation

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux prestataires installés ou représentés au Cameroun, justifiant d'une bonne expérience dans le domaine de la fourniture, l'installation, le paramétrage du logiciel de suivi des projets TOM2PRO comptabilité et finances, et répondant aux critères de qualification indiqués dans le présent Dossier de Demande de Cotation.

3 – Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par la Convention N° CCM 1809 01 S – AFD du 05 octobre 2023 (pour la partie Hors Taxes), pour un coût global est de 18 293,88 €, soit douze millions (12 000 000) de Francs CFA, et les Fonds de Contrepartie du Gouvernement du Cameroun au titre de l'exercice 2025 (pour la partie Taxes et Droits de Douane).

4 – Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette Demande de Cotation est *hors ligne*.

5 – Consultation du Dossier de Demande de Cotation

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage aux heures ouvrables à la Direction Générale du Budget, Division de la Réforme Budgétaire, sise au Ministère des Finances, Bâtiment B, 4^{ème} étage, porte 419-C/Yaoundé-Cameroun,

Téléphone : (237) 699 93 44 74/694 83 69 35/675 08 91 95,

Email : marcedesirebekono@gmail.com / mbidaessola2011@gmail.com / lyoniesewa80@gmail.com dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou sur tout autre moyen de communication indiqué par le Maître d'Ouvrage.

6 – Acquisition du Dossier de Demande de Cotation

La version physique du dossier peut être obtenue à la Direction Générale du Budget, Division de la Réforme Budgétaire, sise au Ministère des Finances, Bâtiment B, 4^{ème} étage, porte 419-C/Yaoundé-CAMEROUN, Téléphone : (237) 699 93 44 74/694 83 69 35/675 08 91 95, Email : marcdesirebekono@gmail.com/ mbidaessola2011@gmail.com/lyoniesesewa80@gmail.com dès publication du présent, contre versement d'une somme non remboursable des *frais d'achat* d'un montant de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA au Trésor Public, de lundi à vendredi entre 08 h et 15 h 30 minutes.

La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

7 – Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de 21 815,45 €, soit 14 310 000 (quatorze millions trois cent dix mille) de Francs CFA TTC. Dont 18 293,88 €, soit douze millions (12 000 000) de Francs CFA par la Convention N° CCM 1809 01 S – AFD du 05 octobre 2023, (pour la partie Hors Taxes), et de 3 521,57 €, soit deux millions trois cent dix mille (2 310 000) de Francs CFA, par les Fonds de Contrepartie du Gouvernement du Cameroun au titre de l'exercice 2026 (pour la partie Taxes et Droits de Douane).

8 – Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission acquitté à la main et timbré, délivré par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre des Finances suivant le modèle joint (voir liste des établissements bancaires ou compagnies d'assurances agréés par le MINFI en annexe de la DC). Le montant dudit cautionnement s'élève à deux cent quatre-vingt-six mille (286 000) francs CFA et doit rester valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres accompagnée du récépissé délivré par la Caisse de Dépôts et de Consignation (CDEC), entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation est considérée comme absente.

La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

9 - Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir à l'Unité de Gestion de Projet du PAGFI 3, sise à la Direction Générale du Budget, Division de la Réforme Budgétaire, au Ministère des Finances, Bâtiment B, 4^{ème} étage, porte 419-C, Yaoundé-Cameroun, au plus tard le 22.06.2024, à 13 heures, heure locale, et devra porter la mention :

DEMANDE DE COTATIONS

N°00002/DC/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/PAGFI3/UGP/SPM/2025 DU 03/03/2024
POUR L'ACQUISITION DU LOGICIEL DE SUIVI DES PROJETS TOM2PRO
COMPTABILITÉ ET FINANCE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET
D'APPUI À LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE - PHASE N°3
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT».

10 – Ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu dans la Salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINFI sise à l'immeuble MINFI à Mvog-Ada face collège Montesquieu, le 12/07/2022, à 14 heures, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de cotation.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des offres, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

L'ouverture de la séance de dépouillement se fera au plus tard une heure après celle limite de réception des cotations fixée dans le Dossier de Demande de Cotation.

11 - Recevabilité des offres

Les pièces administratives, le dossier technique, et le dossier financier doivent être placés dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellé. Les éléments de chaque dossier seront séparés par un intercalaire de couleur différent du blanc.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission ;
- les plis sans indication de l'identité de la Demande de Cotation ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans la DC ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la DC sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces de la DC, entraînera le rejet pur et simple de la cotation sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

12. Critères d'évaluations

Les critères d'évaluation sont de deux (02) types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

12.1-Critères éliminatoires

- **Sur le dossier administratif**

- non-production dans un délai de 48h après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif jugée non conforme ou absente autre que la caution de soumission ;
- fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification de pièces ;
- absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- absence ou non-conformité de la caution de soumission.

- **Sur l'offre technique**

- Absence d'auto-certification Tech Expert TOMATE ;
- Non-respect des spécifications techniques majeures.

- **Sur l'offre financière**

- Absence de la lettre de soumission conforme au modèle, timbrée et signée ;
- Absence du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettre ;
- Absence du devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- Offre financière incomplète ou omission d'un prix quantifié.

12.2-Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires sont les suivantes :

- La présentation de l'offre, 1 critère ;
- Les références du soumissionnaire dans les prestations similaires, 1 critère ;
- Le service après-vente, 1 critère ;
- La capacité financière à hauteur de 4 000 000 F CFA, 1 critère ;
- La qualification et l'expérience du personnel, 1 critère ;
- Les moyens logistiques, 2 critères ;
- Le délai d'exécution, 1 critère ;
- L'organisation et planning de livraison, 2 critères ;
- Le certificat de conformité du logiciel à TOMATE, 1 critère.

Seuls les soumissionnaires ayant satisfait à au moins 80% des critères essentiels pourront être qualifiés à l'évaluation financière.

N.B : le Maître d'Ouvrage procédera à la vérification de toutes les informations fournies avant l'attribution du marché. Toute fausse information fournie conduira au rejet de l'offre du soumissionnaire.

13 – Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente Demande de Cotation est de trente (30) jours calendaires, Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

14 – Attribution du marché

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requise et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant, le cas échéant les remises proposées.

Le soumissionnaire doit, notamment, être jugé qualifié pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

15 – Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant *quatre-vingt-dix (90) jours*, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16 – Renseignement complémentaire

Pour toute information complémentaire relative à la présente consultation, les consultants invités peuvent s'adresser aux heures suivantes : de *08 heures à 15 heures 30 minutes, heure locale*, à la Direction Générale du Budget, Division de la Réforme Budgétaire, sise *au Ministère des Finances*,

Bâtiment B, 4^{ème} étage, porte 419-C/Yaoundé-CAMEROUN, Téléphone : (237) 699 93 44 74/694 83 69 35/675 08 91 95.

Email : marcdesirebekono@gmail.com/mbidaessola2011@gmail.com/lyoniesewa80@gmail.com.

17 – Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation portant sur des mauvaises pratiques, faits ou actes, tentative de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) par SMS ou appel aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, la Cellule de Lutte Contre la Corruption du MINEPAT (MO/MOD) au numéro 677 99 01 59 et de l'ARMP au numéro 699 95 37 30.

Yaoundé, le 03/03/2016

Ampliations :

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) ;
- ARMP (pour publication) ;
- PAGFI3 (pour affichage) ;
- PDT-CIPM (pour information) ;
- ARCHIVES.

Le Ministre des Finances



Le 03/03/2016

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

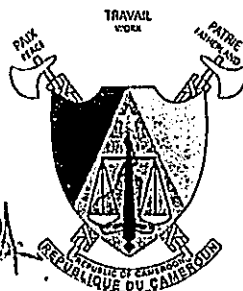
MINISTÈRE DES FINANCES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

DIVISION DE LA RÉFORME BUDGÉTAIRE

UNITÉ DE GESTION DU PAGFI 3



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCE

GENERAL SECRETARIAT

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

DEPARTMENT OF BUDGETARY REFORM

MANAGEMENT UNIT OF PAGFI 3

**PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE 3 (PAGFI 3)
UNITÉ DE GESTION DU PROJET (UGP)**

NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION

No.00002/DC/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/PAGFI3/UGP/SHM/2025 OF 001.001.001
**FOR THE ACQUISITION OF THE TOM2PRO ACCOUNTING AND FINANCE PROJECT
MONITORING SOFTWARE WITHIN THE FRAMEWORK OF THE IMPLEMENTATION OF
THE FINANCIAL GOVERNANCE SUPPORT PROJECT - PHASE NO. 3.**

AGREEMENT NO: CCM 1809 01 S – AFD OF OCTOBER 5, 2023.

The Government of Cameroon has received funding from the French Development Agency (FDA) for the implementation of the third phase of the Financial Governance Support Project (PAGFI 3). It is expected that part of the sums granted under this funding will be used to make the payments authorized under the Contract for which this Request for Quotation (RFQ) is issued.

1- Scope of Services

The services include the acquisition of the TOM2PRO accounting and finance project tracking software, installation, configuration, pre-training, and user support for twelve (12) months for the Phase3 Financial Governance Support Project (PAGFI3).

2- Participation

Participation in this Request for Quotation is open to service providers located or represented in Cameroon and who have significant experience in the supply, installation, and configuration of TOM2PRO accounting and finance project tracking software, and who meet the qualification criteria indicated in this Request for Quotation Document.

3 – Financing

The services covered by this Request for Quotation are financed by Agreement No. CCM 1809 01 S – AFD dated October 5, 2023 (for the tax-free portion), for a total cost of €18,293.88, or twelve million (12,000,000) CFA francs, and the Counterpart Funds of the Government of Cameroon for the 2025 fiscal year (for the tax and customs duties portion).

4 – Submission Method

The submission method chosen for this Request for Quotation is offline.

5 – Consultation of the Quotation Request File

The physical file may be consulted free of charge in the Contracting Authority's offices during business hours at the General Directorate of the Budget, Budget Reform Division, located at the Ministry of Finance, Building B, 4th Floor, Room 419-C/Yaoundé-Cameroon,
Telephone: (237) 699 93 44 74/694 83 69 35/675 08 91 95,

Email : marcedesirebekono@gmail.com/mbidaessola2011@gmail.com/lyoniesewa80@gmail.com upon publication of this notice.

It may also be consulted online on the ARMP website (www.armac.cm) or via any other means of communication indicated by the Project Owner.

6 – Acquisition of the Quotation Request File

The physical version of the file may be obtained from the General Directorate of the Budget, Budget Reform Division, located at the Ministry of Finance, Building B, 4th floor, room 419-C/Yaoundé-Cameroon, Telephone: (237) 699 93 44 74/694 83 69 35/675 08 91 95,

Email: marcedesirebekono@gmail.com/ mbidaessola2011@gmail.com/lyoniesewa80@gmail.com, upon publication of this document, against payment of a non-refundable sum of twenty-five thousand (25,000) CFA francs to the Public Treasury, from Monday to Friday between

A copy of the receipt for this payment will be attached to the submission file.

7 – Estimated Cost

The estimated cost of the operation is €21,815.45, or 14,310,000 (fourteen million three hundred and ten thousand) CFA Francs including tax. Of which €18,293.88, or twelve million (12,000,000) CFA Francs by Convention No. CCM 1809 01 S – AFD of October 5, 2023, (for the part excluding taxes), and €3,521.57, or two million three hundred and ten thousand (2,310,000) CFA Francs, by the Counterpart Funds of the Government of Cameroon for the 2025 financial year (for the Taxes and Customs Duties part).

8 – Bid Security

Each bidder must attach to their administrative documents a bid security, hand-paid and stamped, issued by a leading bank or insurance company approved by the Minister of Finance, using the attached template (see the list of banking institutions or insurance companies approved by the MINFI in the appendix to the DC), in the amount of two hundred and eighty-six thousand (286,000) CFA francs and valid for up to thirty (30) days beyond the initial bid validation date.

Failure to provide a bid bond accompanied by the receipt issued by the Deposit and Consignment Fund (DCF) will result in the outright rejection of the bid. A bid bond submitted but unrelated to the consultation is considered absent.

A bid bond submitted by a bidder during the bid opening session is inadmissible.

9 - Submission of Bids

Each offer, written in French or English in seven (07) copies, including one (01) original and six (06) copies, must be received by the Project Management Unit of PAGFI 3, located at the Directorate General of the Budget, Budget Reform Division, Ministry of Finance, Building B, 4th floor, door 419-C, Yaoundé-Cameroon, no later than at 1:00 p.m. local time, and must bear the following inscription:

NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION
No. 00002/DC/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/PAGFI3/UGP/SPM/2025 OF 2025
FOR THE ACQUISITION OF THE TOM2PRO ACCOUNTING AND FINANCE PROJECT
MONITORING SOFTWARE WITHIN THE FRAMEWORK OF THE IMPLEMENTATION
OF THE FINANCIAL GOVERNANCE SUPPORT PROJECT - PHASE NO. 3.

"ONLY TO BE OPENED DURING THE COUNTING SESSION"

10 – Opening of Bids

The opening of bids will take place in the Meeting Room of the Internal Procurement Commission of the MINFI located in the MINFI building in Mvog-Ada opposite Montesquieu College, on 02/04/2016 at 2 p.m., in the presence of the Bidders or their duly authorized representatives.

Under penalty of rejection, the required administrative documents must be produced in originals or in copies certified by the issuing department or competent administrative authority, in accordance with the provisions of the Special Quotation Regulations. They must be less than three (03) months old, or have been established after the date of signature of the quotation notice.

If any document in the administrative file is missing or non-compliant during the bid opening process, the bid will be rejected after a 48-hour period granted by the Commission.

The opening of the tender review session will take place no later than one hour after the deadline for receipt of quotations set out in the Quotation Request Document.

11 - Admissibility of Bids

Administrative documents, the technical file, and the financial file must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope. The elements of each file will be separated divider.

The following will be inadmissible by the Project Owner:

- Envelopes containing information on the bidder's identity;
- Envelopes received after the submission deadlines;
- Envelopes that do not comply with the submission method;
- Envelopes without indicating the identity of the Request for Quotation;
- Failure to comply with the number of copies indicated in the RFQ or offering only copies.

Any incomplete offer in accordance with the requirements of the DC will be declared inadmissible. In particular, the absence of a bid bond issued by an organization or financial institution approved by the Minister of Finance to issue bonds in the field of public procurement or failure to comply with the models of the documents in the DC will result in the outright rejection of the quotation without any recourse.

A bid bond produced but having no connection with the consultation in question is considered absent. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible.

12. Evaluation Criteria

Evaluation criteria are of two types: eliminatory criteria and essential criteria.

12.1-Eliminatory criteria

- On the administrative file
 - failure to produce, within 48 hours of submitting bids, at least one document in the administrative file deemed non-compliant or missing, other than the bid bond;
 - false declarations, fraudulent practices, or falsification of documents;
 - absence of a sworn statement by which the bidder certifies that it has not abandoned a contract in the last three (03) years, but also that it is not included on the list of defaulting companies established annually by the MINMAP;

- absence of a bid bond or non-compliant bid.

- **Regarding the technical offer**

- Lack of Tech Expert TOMATE self-certification;
- Failure to comply with major technical specifications;

- **Regarding the financial offer**

- Absence of a letter of offer conforming to the template, stamped and signed;
- Absence of a Unit Price Schedule (BPU) conforming to the template, indicating prices excluding VAT in figures and words;
- Absence of a Bill of Quantities (DQE);
- Incomplete financial offer or omission of a quantified price.

12.2-Essential Criteria

The essential criteria for qualifying bidders are as follows:

- Presentation of the bid, 1 criterion;
- Bidder's references, 1 criterion;
- After-sales service, 1 criteria;
- Financial capacity, 1 criterion;
- Staff qualifications and experience, 1 criterion;
- Logistical resources, 2 criteria;
- Completion time, 1 criterion;
- Delivery organization and schedule, 2 criteria;
- Software certificate of conformity with TOMATO, 1 criterion.

Only bidders who have met at least 80% of the essential criteria will be eligible for the financial evaluation.

Please note: The Project Owner will verify all information provided before awarding the contract. Any false information provided will result in the rejection of the bidder's offer.

13 – Estimated Completion Time

The maximum time period set by the Project Owner for the completion of the services covered by this Request for Quotation is **thirty (30) calendar days**. This period begins on the date of notification of the service order to commence the services.

14 – Contract Award

The Contracting Authority will award the Order Letter to the bidder who has submitted a bid that meets the required technical and financial qualification criteria and whose bid is evaluated as the lowest priced, including any proposed discounts.

The bidder must be deemed qualified to perform the contract satisfactorily.

15 – Validity of Bids

Bidders remain bound by their bids for ninety (90) days from the deadline set for submission of bids.

16 – Additional Information

For any additional information regarding this consultation, invited consultants may contact the Directorate General of the Budget, Budget Reform Division, located at the Ministry of Finance,

Building B, 4th Floor, Room 419-C, Yaoundé, Cameroon, between 8:00 a.m. and 3:30 p.m. local time. Telephone: (237) 699 93 44 74/694 83 69 35/675 08 91 95.

Email: marcdesirebekono@gmail.com/mbidaessola2011@gmail.com/lyoniesewa80@gmail.com.

17 – Combating Corruption and Malpractices

To report any malpractices, facts, or actions, attempted corruption, please call CONAC at 1517, the Public Procurement Authority (MINMAP) by text message or call the following numbers: (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, and the MINEPAT Anti-Corruption Unit (MO/MOD) at 677 99 01 59; and the ARMP at 699 95 37 30.

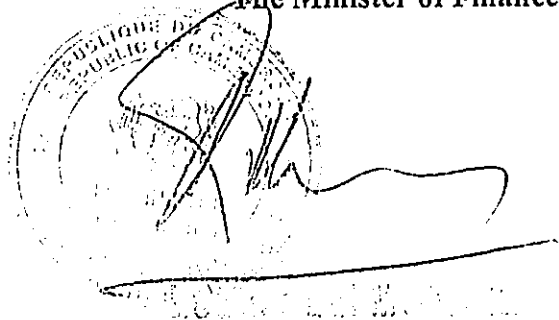
Yaoundé, (11) 12 2012

Extensions:

Public Procurement Authority (MINMAP);

- ARMP (for publication);
- PAGFI3 (for posting);
- PDT-CIPM (for information);
- ARCHIVES.

The Minister of Finance

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'REPUBLIQUE DU CAMEROUN' and 'LE MINISTRE DES FINANCES'. The signature is a stylized, cursive script.

Il peut également être consulté en ligne sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou sur tout autre moyen de communication indiqué par le Maître d'Ouvrage.

6 – Acquisition du Dossier de Demande de Cotation

La version physique du dossier peut être obtenue à la Direction Générale du Budget, Division de la Réforme Budgétaire, sise au Ministère des Finances, Bâtiment B, 4^{ème} étage, porte 419-C/Yaoundé-CAMEROUN, Téléphone : (237) 699 93 44 74/694 83 69 35/675 08 91 95, Email : marcedesirebekono@gmail.com / mbidaessola2011@gmail.com / lyoniesewa80@gmail.com dès publication du présent, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat d'un montant de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA au Trésor Public, de lundi à vendredi entre 08 h et 15 h 30 minutes.

La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

7 – Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de 21 815,45 €, soit 14 310 000 (quatorze millions trois cent dix mille) de Francs CFA TTC. Dont 18 293,88 €, soit douze millions (12 000 000) de Francs CFA par la Convention N° CCM 1809 01 S – AFD du 05 octobre 2023, (pour la partie Hors Taxes), et de 3 521,57 €, soit deux millions trois cent dix mille (2 310 000) de Francs CFA, par les Fonds de Contrepartie du Gouvernement du Cameroun au titre de l'exercice 2026 (pour la partie Taxes et Droits de Douane).

8 – Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission acquitté à la main et timbré, délivré par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre des Finances suivant le modèle joint (voir liste des établissements bancaires ou compagnies d'assurances agréés par le MINFI en annexe de la DC). Le montant dudit cautionnement s'élève à deux cent quatre-vingt-six mille (286 000) francs CFA et doit rester valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

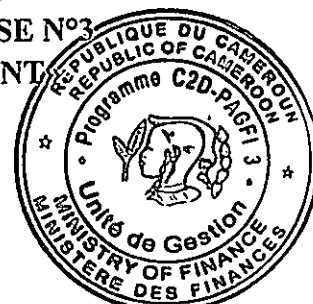
L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres accompagnée du récépissé délivré par la Caisse de Dépôts et de Consignation (CDEC), entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation est considérée comme absente.

La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

9 - Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir à l'Unité de Gestion de Projet du PAGFI 3, sise à la Direction Générale du Budget, Division de la Réforme Budgétaire, au Ministère des Finances, Bâtiment B, 4^{ème} étage, porte 419-C, Yaoundé-Cameroun, au plus tard le 02/04/2026, à 13 heures, heure locale, et devra porter la mention :

DEMANDE DE COTATIONS
N°00002/DC/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/PAGFI3/UGP/SPM/2025 DU 09/03/2026
POUR L'ACQUISITION DU LOGICIEL DE SUIVI DES PROJETS TOM2PRO
COMPTABILITÉ ET FINANCE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET
D'APPUI À LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE - PHASE N°3
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»



10 – Ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu dans la Salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINFI sise à l'immeuble MINFI à Mvog-Ada face collège Montesquieu, le 02/04/2026, à 14 heures, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de cotation.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des offres, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

L'ouverture de la séance de dépouillement se fera au plus tard une heure après celle limite de réception des cotations fixée dans le Dossier de Demande de Cotation.

11 - Recevabilité des offres

Les pièces administratives, le dossier technique, et le dossier financier doivent être placés dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellé. Les éléments de chaque dossier seront séparés par un intercalaire de couleur différent du blanc.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission ;
- les plis sans indication de l'identité de la Demande de Cotation ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans la DC ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la DC sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces de la DC, entraînera le rejet pur et simple de la cotation sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

12. Critères d'évaluations

Les critères d'évaluation sont de deux (02) types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

12.1-Critères éliminatoires

- **Sur le dossier administratif**

- non-production dans un délai de 48h après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif jugée non conforme ou absente autre que la caution de soumission ;
- fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification de pièces ;
- absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP ;
- absence ou non-conformité de la caution de soumission.

- **Sur l'offre technique**

- Absence d'auto-certification Tech Expert TOMATE ;
- Non-respect des spécifications techniques majeures.

- **Sur l'offre financière**

- Absence de la lettre de soumission conforme au modèle, timbrée et signée ;
- Absence du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettre ;
- Absence du devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- Offre financière incomplète ou omission d'un prix quantifié.

12.2-Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires sont les suivantes :

- La présentation de l'offre, **1 critère** ;
- Les références du soumissionnaire dans les prestations similaires, **1 critère** ;
- Le service après-vente, **1 critère** ;
- La capacité financière à hauteur de 4 000 000 F CFA, **1 critère** ;
- La qualification et l'expérience du personnel, **1 critère** ;
- Les moyens logistiques, **2 critères** ;
- Le délai d'exécution, **1 critère** ;
- L'organisation et planning de livraison, **2 critères** ;
- Le certificat de conformité du logiciel à TOMATE, **1 critère**.

Seuls les soumissionnaires ayant satisfait à au moins 80% des critères essentiels pourront être qualifiés à l'évaluation financière.

N.B : le Maître d'Ouvrage procédera à la vérification de toutes les informations fournies avant l'attribution du marché. Toute fausse information fournie conduira au rejet de l'offre du soumissionnaire.

13 – Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente Demande de Cotation est de **trente (30) jours calendaires**, Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

14 – Attribution du marché

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requise et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant, le cas échéant les remises proposées.

Le soumissionnaire doit, notamment, être jugé qualifié pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

15 – Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant *quatre-vingt-dix (90) jours*, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16 – Renseignement complémentaire

Pour toute information complémentaire relative à la présente consultation, les consultants invités peuvent s'adresser aux heures suivantes : de *08 heures à 15 heures 30 minutes, heure locale*, à la Direction Générale du Budget, Division de la Réforme Budgétaire, sise au *Ministère des Finances, Bâtiment B, 4^{ème} étage, porte 419-C/Yaoundé-CAMEROUN*, Téléphone : (237) 699 93 44 74/694 83 69 35/675 08 91 95.

Email : marcdesirebekono@gmail.com/mbidaessola2011@gmail.com/lyoniesewa80@gmail.com.

17 – Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation portant sur des mauvaises pratiques, faits ou actes, tentative de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) par SMS ou appel aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, la Cellule de Lutte Contre la Corruption du MINEPAT (MO/MOD) au numéro 677 99 01 59 et de l'ARMP au numéro 699 95 37 30.

Yaoundé, le 09/03/2026

Ampliations :

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) ;
- ARMP (pour publication) ;
- PAGFI3 (pour affichage) ;
- PDT-CIPM (pour information) ;
- ARCHIVES.

Le Ministre des Finances



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

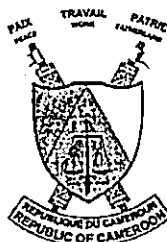
MINISTÈRE DES FINANCES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

DIVISION DE LA REFORME BUDGETAIRE

UNITE DE GESTION DU PAGFI 3



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCE

GENERAL SECRETARIAT

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

DEPARTMENT OF BUDGETARY REFORM

MANAGEMENT UNIT OF PAGFI 3

PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE 3 (PAGFI 3)
UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)

NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION

No.00002/DC/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/PAGFI3/UGP/SPM/2025 OF 09/03/2026

FOR THE ACQUISITION OF THE TOM2PRO ACCOUNTING AND FINANCE PROJECT
MONITORING SOFTWARE WITHIN THE FRAMEWORK OF THE IMPLEMENTATION OF
THE FINANCIAL GOVERNANCE SUPPORT PROJECT - PHASE NO. 3.

AGREEMENT NO: CCM 1809 01 S – AFD OF OCTOBER 5, 2023.

The Government of Cameroon has received funding from the French Development Agency (FDA) for the implementation of the third phase of the Financial Governance Support Project (PAGFI 3). It is expected that part of the sums granted under this funding will be used to make the payments authorized under the Contract for which this Request for Quotation (RFQ) is issued.

1- Scope of Services

The services include the acquisition of the TOM2PRO accounting and finance project tracking software, installation, configuration, pre-training, and user support for twelve (12) months for the Phase3 Financial Governance Support Project (PAGFI3).

2- Participation

Participation in this Request for Quotation is open to service providers located or represented in Cameroon and who have significant experience in the supply, installation, and configuration of TOM2PRO accounting and finance project tracking software, and who meet the qualification criteria indicated in this Request for Quotation Document.

3 – Financing

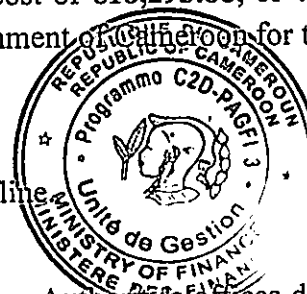
The services covered by this Request for Quotation are financed by Agreement No. CCM 1809 01 S – AFD dated October 5, 2023 (for the tax-free portion), for a total cost of €18,293.88, or twelve million (12,000,000) CFA francs, and the Counterpart Funds of the Government of Cameroon for the 2025 fiscal year (for the tax and customs duties portion).

4 – Submission Method

The submission method chosen for this Request for Quotation is offline.

5 – Consultation of the Quotation Request File

The physical file may be consulted free of charge in the Contracting Authority's offices during business hours at the General Directorate of the Budget, Budget Reform Division, located at the Ministry of Finance, Building B, 4th Floor, Room 419-C/Yaoundé-Cameroon,
Telephone: (237) 699 93 44 74/694 83 69 35/675 08 91 95,



Email : marcdesirebekono@gmail.com/mbidaessola2011@gmail.com/lyoniesewa80@gmail.com upon publication of this notice.

It may also be consulted online on the ARMP website (www.armp.cm) or via any other means of communication indicated by the Project Owner.

6 – Acquisition of the Quotation Request File

The physical version of the file can be obtained from the Directorate General of the Budget, Budget Reform Division, located at the Ministry of Finance, Building B, 4th floor, door 419-C/Yaoundé-CAMEROON, Telephone: (237) 699 93 44 74/694 83 69 35/675 08 91 95, Email: marcdesirebekono@gmail.com/mbidaessola2011@gmail.com/lyoniesewa80@gmail.com from the date of publication of this, against payment of a non-refundable sum of twenty-five thousand (25,000) CFA francs to the Public Treasury, from Monday to Friday between 08 a.m. and 15:30 p.m.

A copy of the receipt for this payment will be attached to the submission file.

7 – Estimated Cost

The estimated cost of the operation is €21,815.45, or 14,310,000 (fourteen million three hundred and ten thousand) CFA Francs including tax. Of which €18,293.88, or twelve million (12,000,000) CFA Francs by Convention No. CCM 1809 01 S – AFD of October 5, 2023, (for the part excluding taxes), and €3,521.57, or two million three hundred and ten thousand (2,310,000) CFA Francs, by the Counterpart Funds of the Government of Cameroon for the 2025 financial year (for the Taxes and Customs Duties part).

8 – Bid Security

Each bidder must attach to their administrative documents a bid security, hand-paid and stamped, issued by a leading bank or insurance company approved by the Minister of Finance, using the attached template (see the list of banking institutions or insurance companies approved by the MINFI in the appendix to the DC), in the amount of two hundred and eighty-six thousand (286,000) CFA francs and valid for up to thirty (30) days beyond the initial bid validation date.

Failure to provide a bid bond accompanied by the receipt issued by the Deposit and Consignment Fund (DCF) will result in the outright rejection of the bid. A bid bond submitted but unrelated to the consultation is considered absent.

A bid bond submitted by a bidder during the bid opening session is inadmissible.

9 - Submission of Bids

Each offer, written in French or English in seven (07) copies, including one (01) original and six (06) copies, must be received by the Project Management Unit of PAGFI 3, located at the Directorate General of the Budget, Budget Reform Division, Ministry of Finance, Building B, 4th floor, door 419-C, Yaoundé-Cameroon, no later than 02/04/2026, at 1:00 p.m. local time, and must bear the following inscription:

NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION

No. 00002/DC/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/PAGFI3/UGP/SPM/2025 OF 09/03/2026
FOR THE ACQUISITION OF THE TOM2PRO ACCOUNTING AND FINANCE PROJECT
MONITORING SOFTWARE WITHIN THE FRAMEWORK OF THE IMPLEMENTATION OF
THE FINANCIAL GOVERNANCE SUPPORT PROJECT - PHASE NO. 3.

"ONLY TO BE OPENED DURING THE COUNTING SESSION"

10 – Opening of Bids

The opening of bids will take place in the Meeting Room of the Internal Procurement Commission of the MINFI located in the MINFI building in Mvog-Ada opposite Montesquieu College, on 02/04/2026 at 2 p.m., in the presence of the Bidders or their duly authorized representatives.

Under penalty of rejection, the required administrative documents must be produced in originals or in copies certified by the issuing department or competent administrative authority, in accordance with the provisions of the Special Quotation Regulations. They must be less than three (03) months old, or have been established after the date of signature of the quotation notice.

If any document in the administrative file is missing or non-compliant during the bid opening process, the bid will be rejected after a 48-hour period granted by the Commission.

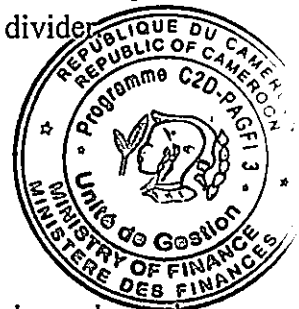
The opening of the tender review session will take place no later than one hour after the deadline for receipt of quotations set out in the Quotation Request Document.

11 - Admissibility of Bids

Administrative documents, the technical file, and the financial file must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope. The elements of each file will be separated divider.

The following will be inadmissible by the Project Owner:

- Envelopes containing information on the bidder's identity;
- Envelopes received after the submission deadlines;
- Envelopes that do not comply with the submission method;
- Envelopes without indicating the identity of the Request for Quotation;
- Failure to comply with the number of copies indicated in the RFQ or offering only copies.



Any incomplete offer in accordance with the requirements of the DC will be declared inadmissible. In particular, the absence of a bid bond issued by an organization or financial institution approved by the Minister of Finance to issue bonds in the field of public procurement or failure to comply with the models of the documents in the DC will result in the outright rejection of the quotation without any recourse.

A bid bond produced but having no connection with the consultation in question is considered absent. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible.

12. Evaluation Criteria

Evaluation criteria are of two types: eliminatory criteria and essential criteria.

12.1-Eliminatory criteria

- **On the administrative file**
 - failure to produce, within 48 hours of submitting bids, at least one document in the administrative file deemed non-compliant or missing, other than the bid bond;
 - false declarations, fraudulent practices, or falsification of documents;
 - absence of a sworn statement by which the bidder certifies that it has not abandoned a contract in the last three (03) years, but also that it is not included on the list of defaulting companies established annually by the MINMAP;
 - absence of a bid bond or non-compliant bid.

- **Regarding the technical offer**

- Lack of Tech Expert TOMATE self-certification;
- Failure to comply with major technical specifications;

- **Regarding the financial offer**

- Absence of a letter of offer conforming to the template, stamped and signed;
- Absence of a Unit Price Schedule (BPU) conforming to the template, indicating prices excluding VAT in figures and words;
- Absence of a Bill of Quantities (DQE);
- Incomplete financial offer or omission of a quantified price.

12.2-Essential Criteria

The essential criteria for qualifying bidders are as follows:

- Presentation of the bid, 1 criterion;
- Bidder's references, 1 criterion;
- After-sales service, 1 criteria;
- Financial capacity, 1 criterion;
- Staff qualifications and experience, 1 criterion;
- Logistical resources, 2 criteria;
- Completion time, 1 criterion;
- Delivery organization and schedule, 2 criteria;
- Software certificate of conformity with TOMATO, 1 criterion.

Only bidders who have met at least 80% of the essential criteria will be eligible for the financial evaluation.

Please note: The Project Owner will verify all information provided before awarding the contract. Any false information provided will result in the rejection of the bidder's offer.

13 – Estimated Completion Time

The maximum time period set by the Project Owner for the completion of the services covered by this Request for Quotation is thirty (30) calendar days. This period begins on the date of notification of the service order to commence the services.

14 – Contract Award

The Contracting Authority will award the Order Letter to the bidder who has submitted a bid that meets the required technical and financial qualification criteria and whose bid is evaluated as the lowest priced, including any proposed discounts.

The bidder must be deemed qualified to perform the contract satisfactorily.

15 – Validity of Bids

Bidders remain bound by their bids for ninety (90) days from the deadline set for submission of bids.

16 – Additional Information

For any additional information regarding this consultation, invited consultants may contact the Directorate General of the Budget, Budget Reform Division, located at the Ministry of Finance, Building B, 4th Floor, Room 419-C, Yaoundé, Cameroon, between 8:00 a.m. and 3:30 p.m. local time. Telephone: (237) 699 93 44 74/694 83 69 35/675 08 91 95.

Email: marcdesirebekono@gmail.com/mbidaessola2011@gmail.com/lyoniesewa80@gmail.com.

17 – Combating Corruption and Malpractices

To report any malpractices, facts, or actions, attempted corruption, please call **CONAC** at 1517, the Public Procurement Authority (**MINMAP**) by text message or call the following numbers: (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, and the **MINEPAT** Anti-Corruption Unit (MO/MOD) at 677 99 01 59; and the **ARMP** at 699 95 37 30.

Yaoundé, March 9, 2026

Extensions:

Public Procurement Authority (MINMAP);

- ARMP (for publication);
- PAGFI3 (for posting);
- PDT-CIPM (for information);
- ARCHIVES.

The Minister of Finance



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

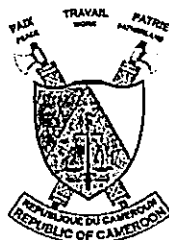
MINISTÈRE DES FINANCES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

DIVISION DE LA RÉFORME BUDGÉTAIRE

UNITÉ DE GESTION DU PAGFI 3



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCE

GENERAL SECRETARIAT

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

DEPARTMENT OF BUDGETARY REFORM

MANAGEMENT UNIT OF PAGFI 3

PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE3 (PAGFI3)
UNITÉ DE GESTION DU PROJET (UGP)

Demande de Cotation

Pour la

Passation des marchés de Prestations pour :
POUR L'ACQUISITION DU LOGICIEL DE SUIVI DES PROJETS TOM2PRO
COMPTABILITÉ ET FINANCE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET
D'APPUI À LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE - PHASE N°3.

Référence No. : CONVENTION N°CCM 180901S-AFD DU 05 OCTOBRE 2023

Nom du Projet : PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE3 (PAGFI 3)

Acheteur : UNITÉ DE GESTION DU PROJET (UGP)

Pays : CAMEROUN

PIECE N° 2 : REGLEMENT DE LA CONSULTATION

MARS 2026



A – LE DOSSIER DE CONSULTATION

Article 1^{er} – Contenu du dossier de consultation

1.1 Le présent dossier de Demande de Cotation décrit les prestations devant faire l'objet de la lettre commande, fixe les procédures de la consultation et en stipule les conditions.

1.2 Le dossier de consultation comprend les documents ci-après :

Pièce n° 1 - Avis de consultation

Pièce n° 2 - Règlement de la consultation

2.1 - Dossier de consultation

2.2 - Préparation des offres

2.3 - Dépôt des offres

2.4 - Ouverture des plis et évaluation des offres

2.5 - Attribution de la lettre-commande

Pièce n° 3 – Spécifications techniques ou clauses techniques particulières

Pièce n° 4 – Cadre du Bordereau des Prix Unitaires

Pièce n° 5 - Cadre du Détail Quantitatif et Estimatif

Pièce n° 6 – Cadre du Sous-Détail des Prix

Pièce n° 7– Modèle de tableau de comparaison des cotations

Pièce n° 8 – Modèles ou formulaires types des pièces à utiliser par le soumissionnaire

- Modèle de lettre de soumission
- Modèle de cautionnement de soumission
- Modèle de cautionnement définitif
- Modèle de cautionnement de bonne exécution en remplacement de la retenue de garantie
- Modèle de d'attestation ou d'autorisation du fabricant
- Modèle de fiche de prestations susceptibles d'être en sous-traitance
- Modèle de lettre de soumission de la proposition technique
- Modèle de déclaration d'intention de soumissionner
- Modèle de références du candidat
- Modèle de descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés pour accomplir la prestation

Pièce n° 9 – Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale.

Pièce n° 10 - Déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales.

Pièce n° 11 - Projet de Lettre-Commande

Sommaire : Lettre-commande

Chapitre 1 : Généralités

Chapitre 2 : Exécution de la lettre – commande

Chapitre 3 : Dispositions financières

Chapitre 4 : Dispositions diverses

Annexes

Pièce n° 12 – liste des Etablissements bancaires et organismes financiers habilités à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics

Pièce n° 13 - grille d'évaluation

1.3 Le soumissionnaire devra examiner les instructions, modèles et spécifications contenus dans le présent dossier de consultation.



B – PREPARATION DES OFFRES

Article 2 – Langue de l'offre

La cotation ainsi que toutes les correspondances constituant l'offre seront rédigées en français ou en anglais.

Article 3 – Documents constitutifs de l'offre

L'offre présentée par le Soumissionnaire comprendra les documents suivants dûment remplis :

1. Documents administratifs

Sous peine d'élimination, les pièces administratives ci-dessous devront être impérativement produites :

1. Une lettre de déclaration d'intention de soumissionner dûment datée, signée et timbrée du candidat (suivant le modèle joint au présent DC) ;
2. Attestation de non faillite établie par le Tribunal de Première Instance ;
3. Attestation d'immatriculation timbrée ;
4. Attestation de conformité fiscale délivrée par les services de la Direction Générale des Impôts et datant de moins de trois (03) mois ;
5. Attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par un organisme bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances du Cameroun ;
6. Attestation pour soumission délivrée par la CNPS certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse, datant de moins d'un mois ;
7. Attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ;
8. Caution de soumission d'un montant de **deux cent quatre-vingt-six mille (286 000) francs CFA** accompagnée du récépissé de la Caisse de Dépôts et de Consignation (CDEC), et d'une durée de validité d'un (01) mois ;
9. L'accord de groupement sous seing privé spécifiant le mandataire le cas échéant ;
10. Le pouvoir de signature le cas échéant ;
11. La quittance d'achat du Dossier de Demande de Cotation d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** ;
12. L'attestation de catégorisation, le cas échéant ;
13. Les termes de référence dûment paraphés à chaque page, signé, cacheté et daté à la dernière.

NB :

- L'absence des pièces énumérées ci-dessus (à l'exception de la caution de soumission) n'est pas éliminatoire, toutefois, lesdites pièces seront exigées dans les 48 heures, au soumissionnaire adjudicataire du marché.
- Les Pièces administratives susvisées, devront être datées de moins de trois (03) mois et produites en copies certifiées conformes par l'autorité compétente.

2. Documents techniques, comprenant les justificatifs ci-après :

1. une lettre de soumission de la proposition technique ;
2. le formulaire des références du soumissionnaire accompagné des justificatifs :
 - la liste des marchés ou Lettres-Commandes réalisés (Maître d'Ouvrage, montant, date de réception) par le soumissionnaire en tant qu'entrepreneur principal (ou sous-traitant) au cours des cinq (05) dernières années (2020-2024). *Ces références devront être accompagnées des pièces justificatives, en l'occurrence (copies des premières, deuxième et dernières pages du contrat ; PV de réception définitive ou provisoire, ou l'attestation de bonne fin) ;*
3. le formulaire des personnels clés accompagnés des diplômes et CV ;
4. le formulaire des matériels à mobiliser accompagné des justificatifs ;

5. proposition technique ou méthodologie d'exécution (éventuellement si dans les critères de qualifications) ;

6. le soumissionnaire remplira et souscrira les formulaires de :

- Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale
- Déclaration d'engagement social et environnemental

7. les preuves d'acceptations des conditions du marché.

Le soumissionnaire remettra les copies dûment paraphées sur chaque page et signée à la dernière précédée de la mention « lu et approuvé », des documents ci-après :

- Le projet de Lettre-Commande, paraphé à toutes les pages, daté, signé et cacheté à la dernière page ;
- Les Termes de référence ou spécifications techniques de la prestation.

N.B : la non acceptation des clauses du marché entraînera l'élimination du soumissionnaire

8. la capacité financière ou le justificatif du chiffre d'affaires (DSF ou bilan) le cas échéant ; les soumissionnaires devront présenter notamment :

- Les états financiers certifiés ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du candidat, autres états financiers acceptables par le Maître d'Ouvrage pour les trois (03) dernières années (2022-2024) démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat.
- Les chiffres d'affaires annuels selon le bilan certifié ou une déclaration statistique et fiscale.

Pour les entreprises naissantes, cette situation pourra être appréciée de façon objective par référence aux capacités financières du candidat (déclarations appropriées de banques ou organisme financiers habilités, ou le cas échéant, la preuve d'une assurance des risques professionnels) et aux besoins de financement du marché.

1. Le montant inscrit (capacité financière) ne doit normalement pas être inférieur à 30% du chiffre d'affaires annuel ou flux de trésorerie du marché de service proposé (sur la base d'une projection annuelle en mensualités identiques du coût estimé par le Maître d'Ouvrage, y compris les imprévus, pour la durée du marché).
2. La période est normalement de trois (03) ans.
3. En cas de groupement ; on pourra indiquer que chaque membre du groupement devra satisfaire à 25 ou 30 % du montant global exigé et que le mandataire d'un groupement devra satisfaire à 50 ou 60% du montant global exigé.
4. Le montant du chiffre d'affaires ne saurait être fixé à un niveau élevé de nature à empêcher les entreprises qui disposent des capacités techniques et financières requises de répondre aux critères de qualifications.

9. L'attestation de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années.

3. Documents financiers comprenant les justificatifs ci-après :

1. La lettre de soumission timbrée, établie suivant le modèle, datée, et signée ;
2. Le Bordereau descriptif des prix unitaires dûment rempli, daté et signé ;
3. Le devis descriptif, quantitatif et estimatif dûment rempli, daté et signé ;
4. Le sous-détail des prix unitaire dûment rempli, daté et signé par le soumissionnaire.

N.B : les différentes parties d'un même dossier seront séparées par des intercalaires de couleur autre que le blanc aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter son examen.

Le soumissionnaire doit joindre la version numérique de son offre financière. En cas de divergence entre les informations de l'offre physique et de l'offre numérique, celles de l'offre physique font foi.

Article 4 – Mention des prix

4.1 Le Soumissionnaire précisera dans la lettre de soumission le lieu d'exécution et la nature des prix :

- a. Hors Taxe sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et

b. Toutes taxes et tous droits de douanes (TTC) compris.

4.2 Le Soumissionnaire complètera le cadre du bordereau Descriptif, Quantitatif et Estimatif fournis dans le Dossier de Demande de Cotation en indiquant la description de la prestation dans la ligne qui lui est réservée, les prix unitaires, le prix total et les délais dans lesquels il se propose d'effectuer la livraison.

4.3 Le Cocontractant remplira et signera le projet de lettre - commande.

Article 5 – Monnaie de l'offre

Les prix sont libellés en francs CFA.

Le taux de change pour convertir l'offre du soumissionnaire en monnaie locale ainsi que pour convertir les futurs décomptes en monnaie étrangère, sera celui de la BEAC, à compter du jour de l'ouverture des plis.

Article 6 – Délai de validité des offres

Les offres seront valables pour la période stipulée dans l'Avis de Demande de Cotation de *quatre-vingt-dix (90) jours* à compter de la date limite des dépôts des offres.

C - DEPOT DES OFFRES

Article 7 - Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette demande de cotation est *hors ligne*.

Article 8 - Préparation et dépôt des cotations

Soumission hors ligne

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Direction Générale du Budget, Division de la Réforme Budgétaire, sise au Ministère des Finances, Bâtiment B, 4^{ème} étage, porte 419-C/ Yaoundé-Cameroun, Téléphone : (237) 699 93 44 74/694 83 69 35/675 08 91 95, Email : marccdesirebekono@gmail.com / mbidaessola2011@gmail.com / lyoniesewa80@gmail.com, au plus tard le 12 Février 2026 à 13 heures, et devra porter la mention :



DEMANDE DE COTATIONS

**N°00002/DC/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/PAGFI3/UGP/SPM/2025 DU 09 MARS 2026
POUR L'ACQUISITION DU LOGICIEL DE SUIVI DES PROJETS TOM2PRO
COMPTABILITÉ ET FINANCE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET
D'APPUI À LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE - PHASE N°3.**

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT».

Article 9 - Date et heure limites de dépôt des cotations

Les cotations doivent être reçues aux adresse, heure et date indiquées dans l'avis de Demande de Cotation.

Article 10 – Cachetage et marquage des offres

Les candidats placeront l'original et les six (06) copies de leur offre dans une enveloppe cachetée :

- (a) Adressée au Maître d'ouvrage à l'adresse indiquée dans l'Avis de Demande de Cotation ; et,
- (b) Portant le nom du projet, le titre et le numéro de la consultation tels qu'indiqués dans la l'Avis de Demande de Cotation.

D – OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES

Article 11 : – Ouverture des plis par la Commission de Passation des Marchés

11.1 - La Commission Interne de Passation des Marchés ouvrira les plis en présence des représentants des Soumissionnaires qui souhaiteront assister à l'ouverture des offres. Celle-ci aura lieu le même jour que le jour du dépôt des offres, et dans l'heure qui suit celle fixée pour ce dépôt.

11.2 - La Commission Interne de Passation des Marchés sus - citée établira un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

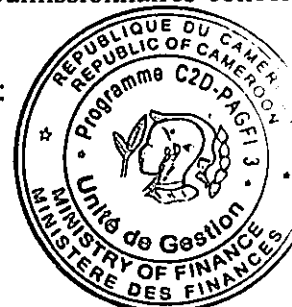
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de cotation. Elles doivent être valides au moment du dépôt de l'offre, dater de moins de trois (03) mois à compter de la date limite originelle d'ouverture des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de cotation.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des offres, après un délai de quarante-huit (48) heures accordé par la Commission aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question :

Est déclarée irrecevable et rejetée par la Commission de Passation des Marchés :

- Toute offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copies ;
- Les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôts ;
- Les plis sans indication de l'identité de la demande de cotation ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission ;
- L'absence de la Caution de soumission d'un montant de deux cent quatre-vingt-six mille (286 000) francs CFA, accompagnée du récépissé de la Caisse de Dépôts et de Consignation (CDEC), et d'une durée de validité d'un (01) mois. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.



L'ouverture des offres en séance de dépouillement se fera au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier de Demande de Cotation.

11.3 - La Commission Interne de Passation des Marchés établira un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis, dont une copie sera remise à tous les soumissionnaires.

Article 12 : – Evaluation et comparaison des offres

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

12.1 – vérification de la conformité des offres sur la base des critères ci-après pour le lot unique retenu par le soumissionnaire : étant entendu qu'un critère ne peut être à la fois éliminatoire et essentiel.

12.1-a-Critères éliminatoires

- Sur le dossier administratif
 - non-production dans un délai de 48h après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif jugée non conforme ou absente autre que la caution de soumission;
 - fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification de pièces ;

- absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP;
- absence de la caution de soumission ou soumission non-conforme.

- **Sur l'offre technique**

- Absence d'auto-certification Tech Expert TOMATE ;
- Absence d'au moins deux (02) Lettres-Commandes de l'acquisition du logiciel de suivi des projets TOM2PRO comptabilité et finance, l'installation et le paramétrage, effectuées au cours des cinq (05) dernières années (2020-2024) et d'un montant supérieur ou égal à vingt millions (20 000 000) de francs CFA TTC.
- Non-respect des spécifications techniques majeures ;
- Absence du service après-vente.

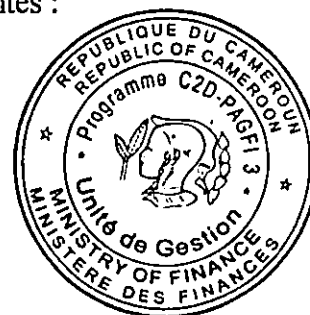
- **Sur l'offre financière**

- Absence de la lettre de soumission conforme au modèle, timbrée et signée ;
- Absence du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettre ;
- Absence du devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- Offre financière incomplète ou omission d'un prix quantifié.

12.1-b-Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires sont les suivantes :

- la présentation de l'offre, 1 critère ;
- les références du soumissionnaire, 1 critère ;
- le service après-vente, 2 critères ;
- la capacité financière, 1 critère ;
- la qualification et l'expérience du personnel, 1 critère ;
- les moyens logistiques, 2 critères ;
- le délai d'exécution, 1 critère ;
- l'organisation et planning de livraison, 2 critères ;
- le certificat de conformité du logiciel à TOMATE, 1 critère.



Seuls les soumissionnaires ayant satisfait à au moins 80 % des critères essentiels pourront être qualifiés à l'évaluation financière.

12.1-c-Critères et sous critères de l'évaluation détaillée

- **Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires seront évalués en fonction des sous-critères ci-après, il s'agit de :

N°	Rubrique	Oui/Non
I – Critères éliminatoires relatifs au dossier administratif		
1	Non-production dans un délai de 48h après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif jugée non conforme ou absente autre que la caution de soumission	
2	Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification de pièces	
3	Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP	
4	Absence de la caution de soumission ou non-conforme, d'un montant de deux cent quatre-vingt-six mille (286 000) francs CFA , accompagnée du récépissé de la Caisse de Dépôts et de Consignation (CDEC), et d'une durée de validité d'un (01) mois.	

	N.B : Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.	
	Rubrique	Oui/Non
II – Critères éliminatoires relatifs à l'offre technique		
5	Absence d'auto-certification Tech Expert TOMATE	
6	Absence d'au moins deux (02) Lettres-Commandes de l'acquisition du logiciel de suivi des projets TOM2PRO comptabilité et finance, l'installation et le paramétrage, effectuées au cours des cinq (05) dernières années (2020-2024) et d'un montant supérieur ou égal à vingt millions (20 000 000) de francs CFA TTC.	
7	Non-respect des spécifications techniques majeures	
8	Absence du service après-vente	
	Rubrique	Oui/Non
III – Critères éliminatoires relatifs à l'offre financière		
9	Absence de la lettre de soumission conforme au modèle, timbrée et signée	
10	Absence du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettre	
11	Absence du devis Quantitatif et Estimatif (DQE)	
12	Offre financière incomplète ou omission d'un prix quantifié	
	Rubrique	Oui/Non
IV – Critères éliminatoires d'ordre général		
13	Fausse déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces	
14	Non-respect d'au moins 07 critères essentiels sur 09	
15	Non-conformité du modèle de soumission	

12.2 – Examen des justificatifs et report des résultats dans le tableau

12.2-a. Vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettre pour procéder aux corrections nécessaires ;

12.2-b. Elaboration du tableau de comparaison des cotations sur la base des montants corrigés des erreurs arithmétiques des remises éventuelles ;

12.2-c. Elaboration d'un tableau récapitulatif des cotations.

2.5 – ATTRIBUTION DE LA LETTRE -COMMANDE

Article 13 – Attribution de la lettre - commande

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera l'attribution de la lettre-commande au Soumissionnaire dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de consultation, et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la lettre-commande de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante.

Article 14 – Publication du résultat de la Demande de Cotation

Le Maître d'ouvrage décidera de l'attribution et publiera le résultat de la Lettre -Commande dans le Journal des Marchés, par voie de presse et/ou par voie d'affichage, en communiquant :

- Le nom de l'attributaire,
- L'objet de la consultation,
- Le montant de la lettre -commande,
- Le délai d'exécution ou de livraison des prestations.

Article 15 : – Signature de la lettre-commande

Dans les quinze (15) jours suivant l'attribution, la lettre-commande préalablement souscrit par l'attributaire, sera signée par le Maître d'ouvrage et lui sera notifiée en vue de l'enregistrement selon la procédure en vigueur.

Article 14 : – Corruption et manœuvres frauduleuses

Les Présidents et Membres de Commission et les Cocontractants doivent observer en tout temps, les règles d'éthique professionnelle les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou tout autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessous sont définies de la manière suivante :

(i) Est coupable de « corruption » quiconque

- Offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'une lettre -commande, et
- Fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même Cocontractant sous des noms de sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents.

(ii) Se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'une lettre- commande de manière préjudiciable au Maître d'ouvrage. « Manœuvres frauduleuses » comprend notamment, toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres, à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver ainsi le Maître d'ouvrage des avantages de cette dernière.



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

MINISTÈRE DES FINANCES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

DIVISION DE LA RÉFORME BUDGÉTAIRE

UNITÉ DE GESTION DU PAGFI 3



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCE

GENERAL SECRETARIAT

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

DEPARTMENT OF BUDGETARY REFORM

MANAGEMENT UNIT OF PAGFI 3

PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE3 (PAGFI3)
UNITÉ DE GESTION DU PROJET (UGP)

Demande de Cotation

Pour la

Passation des marchés de Prestations pour :
L'ACQUISITION DU LOGICIEL DE SUIVI DES PROJETS TOM2PRO COMPTABILITÉ
ET FINANCE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPUI
À LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE - PHASE N°3

Référence No. : CONVENTION N°CCM 180901S-AFD DU 05 OCTOBRE 2023

Nom du Projet : PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE3 (PAGFI 3)

Acheteur : UNITÉ DE GESTION DU PROJET (UGP)

Pays : CAMEROUN

PIECE N° 3 : TERMES DE REFERENCE



MARS 2026

TERMES DE REFERENCE

POUR L'ACQUISITION DU LOGICIEL DE SUIVI DES PROJETS TOM2PRO COMPTABILITÉ ET FINANCE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPUI À LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE - PHASE N°3

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) à travers le 3^{ème} Contrat de Désendettement et Développement (3^{ème} C2D) pour réaliser le Projet d'Appui à la Gouvernance Financière phase 3 (PAGFI 3). Il est prévu qu'une partie de ce financement soit utilisée pour effectuer les paiements autorisés au titre du Marché pour lequel est émise la présente Demande de Cotations (DC).

Pour rappel, le Projet a effectivement démarré ses activités au cours de l'exercice 2024, et à date ne dispose pas d'une application permettant d'assurer la tenue des comptes, tel que recommandé par les procédures en vigueur. C'est à ce titre et dans l'urgence qu'il est envisagé l'acquisition de la version la plus actuelle d'un système intégré de gestion comptable, budgétaire et financier dénommé TOM2PRO, permettant de faciliter la tenue des comptes de manière générale, et plus spécifiquement la comptabilisation des transactions financières, le suivi d'impact de toutes les activités réalisées par le projet et le reporting de l'information financière.

Il s'agit d'une application intégrée adaptée à la gestion des projets et programmes à financement extérieur, qui présente des modules interdépendants répondant parfaitement aux différentes attentes des bailleurs de fonds en termes de collecte de l'information financière. Il comprend des fonctionnalités et une architecture modulaire s'adaptant parfaitement aux besoins spécifiques des projets.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif principal est d'outiller le PAGFI3 d'une solution modulaire permettant la tenue des comptes et le reporting financier selon les règles admises par les bailleurs de fonds.

Les objectifs spécifiques sont les suivants et l'application à fournir (Tom2pro) doit répondre aux spécifications techniques suivantes :

- Être en version Monoprojet, Monoposte et en environnement Web pour un seul site ;
- Permettre une gestion multi-exercice et de différentes devises ;
- Permettre la tenue d'une comptabilité générale, analytique, budgétaire et auxiliaire ; le progiciel devra intégrer les modules de base tels Comptabilité générale, Comptabilité analytique, Comptabilité budgétaire, Suivi de Décaissement, Suivi des décomptes des contrats et engagements, production des états financiers (Bilan, TER, TUFA) ;
- Permettre le suivi budgétaire du projet avec possibilités de réallocations annuelles ;
- Permettre l'édition des états comptables basés sur les plans comptable, financier, analytique, budgétaire, et géographique ;
- Permettre d'élaborer les états financiers au format requis par le bailleur de fonds (AFD – Agence Française de Développement) ;

- Permettre la gestion des immobilisations (Identification, localisation et saisie en parallèle des fiches d'immobilisations) ;
- Faciliter la gestion de plusieurs bailleurs ou de plusieurs sources de financement (ventilation des cofinancements) ;
- Permettre l'exportation des données sur EXCEL ;
- Sécurité physique (Sauvegarde et restauration) ;
- Sécurité logique (login, mot de passe et définition des attributions des utilisateurs) ;
- Traçabilité (stockage historique des manipulations effectuées dans le système) ;
- Permettre la prédéfinition de schémas d'écritures ;
- Permettre le lettrage des écritures ;
- Produire les rapprochements bancaires et les états d'arrêtés de caisse ;
- Plan comptable adaptable ;
- Plan des tiers rattachés aux comptes collectifs ;
- Plan des journaux avec nomenclature, niveaux et formats personnalisables selon les besoins.

Le prestataire retenu devra assurer un renforcement des capacités du personnel financier à l'utilisation de cette application.

III. RESULTATS ATTENDUS

À la fin de cette mission :

- Le logiciel de gestion comptable et suivi budgétaire Tom2pro environnement web est livré en version Monoprojet, Monoposte et Monosite ;
- Ledit logiciel est installé et paramétré ;
- Le personnel utilisateur est formé à son utilisation.
- *L'assistance technique à l'utilisation optimale du Logiciel et production des états de gestion se fera dans le cadre d'un contrat signé entre l'UGP/PAGFI3 et le prestataire attributaire du marché pour une durée de douze (12) mois, renouvelable deux (02) fois, soit trente-six (36) mois.*

IV. DUREE ET DATES DE LA MISSION

La mission se déroulera sur une période de 30 jours.

La livraison du package logiciels Tom portail intégrant Tom2pro en sa version Monoprojet, Monosite et Monoposte (03) en environnement web.

V. FINANCEMENT

Le coût relatif à l'acquisition de la licence du logiciel est financé par la CONVENTION N°CCM 180901S-AFD DU 05 OCTOBRE 2023 (pour la partie Hors Taxes), et les fonds de Contrepartie du Gouvernement du Cameroun au titre de l'exercice budgétaire 2025 (pour la partie Taxes et Droits de Douane).

VI. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant TechExpert Tomate doit répondre aux critères et qualifications suivants :

- Disposer d'une Attestation de représentation ou de partenariat TechExpert délivrée par Tomate ;
- Avoir en son sein un TechExpert des logiciels édités par Tomate (Attestation de TechExpert) ;
- Avoir une expérience de plus de 10 ans, dans la fourniture des licences logiciels comptable et du suivi-évaluation dans des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux (Contrat ou lettre commande accompagné du Procès-verbal ou Attestation de Service fait).

- Être titulaire au moins d'un diplôme d'ingénieur (Bac+03) et/ou équivalent.

Pour le personnel proposé, il faudra fournir une copie du diplôme et les justificatifs de l'expérience, à savoir :

- Une copie certifiée conforme du diplôme datant de moins de trois (03) mois ;
- Une attestation d'inscription aux ordres nationaux le cas échéant ;
- Un curriculum vitae daté et signé ;
- Une attestation de disponibilité datée et signée ;
- Une attestation ou contrat de travail, le cas échéant.

Toutes les pièces citées ci-dessus devront être conforme, signées et datées de moins de trois (03) mois pour compter de la date limite originelle de dépôt des offres par le service émetteur ou autorité habileté.

VII. MOYENS LOGISTIQUES

Le prestataire devra justifier au moins du matériel technique nécessaire au paramétrage de la base de données et de l'installation du réseau du logiciel de même que pour l'assistance technique à l'installation optimale du logiciel et production des états de gestion (ordinateur portable, logiciels spécialisés ...).



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

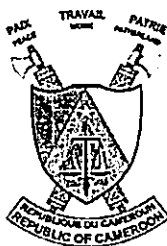
MINISTÈRE DES FINANCES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

DIVISION DE LA RÉFORME BUDGÉTAIRE

UNITÉ DE GESTION DU PAGFI 3



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCE

GENERAL SECRETARIAT

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

DEPARTMENT OF BUDGETARY REFORM

MANAGEMENT UNIT OF PAGFI 3

PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE3 (PAGFI3)
UNITÉ DE GESTION DU PROJET (UGP)

Demande de Cotation

Pour la

Passation des marchés de Prestations pour :
L'ACQUISITION DU LOGICIEL DE SUIVI DES PROJETS TOM2PRO COMPTABILITÉ ET
FINANCE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPUI À LA
GOUVERNANCE FINANCIÈRE - PHASE N°3.

Référence No. : CONVENTION N°CCM 180901S-AFD DU 05 OCTOBRE 2023

Nom du Projet : PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE3 (PAGFI 3)

Acheteur : UNITÉ DE GESTION DU PROJET (UGP)

Pays : CAMEROUN

PIECE N° 4 : CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

MARS 2026



CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

N°	Désignation (Spécifications de la prestation à l'UGP)	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1	Fourniture et installation du Logiciel TOM2PRO, comptabilité et finance, clé mono-projet, mono-site et réseau avec un poste en environnement Web.	U	1		
2	Paramétrage de la base de données du PAGFI 3 et installation réseau du logiciel	HJ	1		
3	Préformation des utilisateurs (titulaires de poste de travail de l'UGP/PAGFI 3	H/J	5		
MONTANT TOTAL HT					
MONTANT TVA (19,25%)					
MONTANT TTC					
MONTANT AIR (2,2% ou 5,5%)					
MONTANT NET A PAYER					

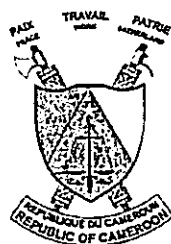
Arrêté le présent devis à la somme de francs CFA TTC.

Nom du soumissionnaire.....

Signature

Date





PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE3 (PAGFI3)
UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)

Demande de Cotation

Pour la

Passation des marchés de Prestations pour :
L'ACQUISITION DU LOGICIEL DE SUIVI DES PROJETS TOM2PRO COMPTABILITÉ ET
FINANCE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPUI À LA
GOUVERNANCE FINANCIÈRE - PHASE N°3

Référence No. : CONVENTION N°CCM 180901S-AFD DU 05 OCTOBRE 2023

Nom du Projet : PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE3 (PAGFI 3)

Acheteur : UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)

Pays : CAMEROUN

PIECE N° 5 : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

MARS 2026

CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire en chiffre	Prix Unitaire en lettre
1	Fourniture et installation du Logiciel TOM2PRO, comptabilité et finance, clé mono-projet, mono-site et réseau avec un poste en environnement Web.	U	1		
2	Paramétrage de la base de données du PAGFI 3 et installation réseau du logiciel	HJ	1		
3	Préformation des utilisateurs (titulaires de poste de travail de l'UGP/PAGFI 3	H/J	5		

Nom du soumissionnaire.....

Signature

Date



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

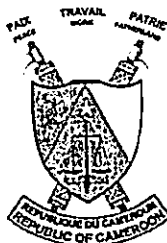
MINISTÈRE DES FINANCES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

DIVISION DE LA REFORME BUDGETAIRE

UNITE DE GESTION DU PAGFI 3



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCE

GENERAL SECRETARIAT

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

DEPARTMENT OF BUDGETARY REFORM

MANAGEMENT UNIT OF PAGFI 3

PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE3 (PAGFI3)
UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)

Demande de Cotation

Pour la

Passation des marchés de Prestations pour :
L'ACQUISITION DU LOGICIEL DE SUIVI DES PROJETS TOM2PRO COMPTABILITÉ ET
FINANCE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPUI À LA
GOUVERNANCE FINANCIÈRE - PHASE N°3

Référence No. : CONVENTION N°CCM 180901S-AFD DU 05 OCTOBRE 2023

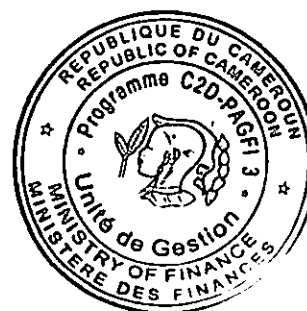
Nom du Projet : PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE3 (PAGFI 3)

Acheteur : UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)

Pays : CAMEROUN

PIECE N° 6 : CADRE DU SOUS-DETAIL DES FOURNITURES

MARS 2026



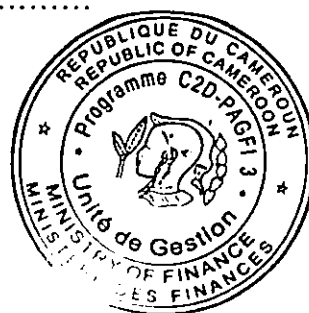
CADRE DU SOUS-DETAIL DES PRIX DES FOURNITURES

N°	Désignation (Fourniture et installation du Logiciel TOM2PRO, comptabilité et finance), conforme aux spécifications techniques et aux dimensions des espaces ci-après)	Coût d'achat EXW (1)	Transport (international et local) + assurance (2)	Coût commande (3) = 1+2	Coût droit de douanes (4)	Frais de livraison (5)	Autres services connexes (6)	Marge (7)	Prix unitaire HTVA (8) = 3+4+5+6+7
1	Fourniture et installation du Logiciel TOM2PRO, comptabilité et finance, clé mono-projet, mono- site et réseau avec un poste en environnement Web.								
2	Paramétrage de la base de données du PAGFI 3 et installation réseau du logiciel								
3	Préformation des utilisateurs (titulaires de poste de travail de l'UGP/PAGFI 3)								

Nom du soumissionnaire.....

Signature

Date



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

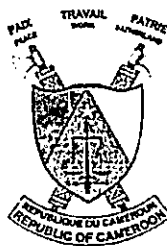
MINISTÈRE DES FINANCES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

DIVISION DE LA RÉFORME BUDGÉTAIRE

UNITÉ DE GESTION DU PAGFI 3



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCE

GENERAL SECRETARIAT

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

DEPARTMENT OF BUDGETARY REFORM

MANAGEMENT UNIT OF PAGFI 3

PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE3 (PAGFI3)
UNITÉ DE GESTION DU PROJET (UGP)

Demande de Cotation

Pour la

Passation des marchés de Prestations pour :
L'ACQUISITION DU LOGICIEL DE SUIVI DES PROJETS TOM2PRO COMPTABILITÉ
ET FINANCE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPUI À LA
GOUVERNANCE FINANCIÈRE - PHASE N°3

Référence No. : CONVENTION N°CCM 180901S-AFD DU 05 OCTOBRE 2023

Nom du Projet : PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE3 (PAGFI 3)

Acheteur : UNITÉ DE GESTION DU PROJET (UGP)

Pays : CAMEROUN

PIECE N° 7 : PROJET DE LETTRE-COMMANDE

MARS 2026



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

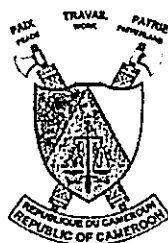
MINISTÈRE DES FINANCES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

DIVISION DE LA RÉFORME BUDGÉTAIRE

UNITÉ DE GESTION DU PAGFI 3



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCE

GENERAL SECRETARIAT

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

DEPARTMENT OF BUDGETARY REFORM

MANAGEMENT UNIT OF PAGFI 3

**PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE3 (PAGFI3)
UNITÉ DE GESTION DU PROJET (UGP)**

LETTRE-COMMANDE N° _____ /LC/MINFI/SG/PSSFP/SPM/DU
PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N° _____ /DC/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/PAGFI
3/PSSFP/SPM DU _____ POUR L'ACQUISITION DU LOGICIEL DE SUIVI DES PROJETS
TOM2PRO COMPTABILITÉ ET FINANCE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET
D'APPUI À LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE - PHASE N°3.

TITULAIRE :

ADRESSE : B.P. :
TEL. :
FAX :

OBJET : ACQUISITION DU LOGICIEL DE SUIVI DES PROJETS TOM2PRO
COMPTABILITÉ ET FINANCE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET
D'APPUI À LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE - PHASE N°3.

LIEU D'EXECUTION : UNITÉ DE GESTION DU PAGFI 3

MONTANT EN FCFA :

DESIGNATION	MONTANT AFD (FCFA)	MONTANT FCD (F FCA)	MONTANT TOTAL (F CFA)
MONTANT H TVA			
MONTANT TVA			
MONTANT TTC			
MONTANT AIR/TSR			
MONTANT NAP			

DELAI D'EXECUTION : Trente (30) jours

FINANCEMENT : CONVENTION N° CCM 1809 01 S – AFD DU 05 OCTOBRE 2023

SOUSCRITE LE

SIGNEE LE

NOTIFIEE LE

ENREGISTREE LE

ENTRE

LE PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE - PHASE N°3, *Unité de Gestion du PAGFI 3, Sise au Ministère des Finances, Bâtiment B, 4^{ème} étage, porte 419-C/Yaoundé- CAMEROUN, Téléphone : 00237 (699 93 44 74 / 694 83 69 35 /675 08 91 95). Email : marcdesirebekono@gmail.com/ mbidaessola2011@gmail.com/nsewalyo@yahoo.fr/*

Représenté par LA COORDONNATRICE DE L'UGP,

Ci-après désignée le : « MAITRE D'OUVRAGE »

D'UNE PART, ET

LE CONSULTANT

BP

TEL

FAX

Représenté par

Ci-après désignée : « LE COCONTRACTANT »

D'AUTRE PART,

IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :



SOMMAIRE

CHAPITRE I : GENERALITES

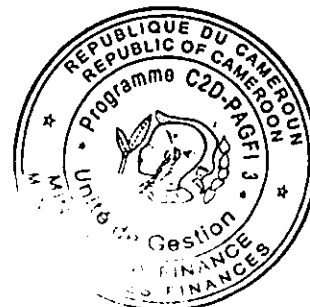
- ARTICLE 1er - OBJET
- ARTICLE 2- PROCEDURE DE PASSATION
- ARTICLE 3 - PIECES CONSTITUTIVES
- ARTICLE 4 - TEXTES GENERAUX
- ARTICLE 5 - ATTRIBUTIONS
- ARTICLE 6 - DELAI ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION
- ARTICLE 7 - DOMICILE DU COCONTRACTANT

CHAPITRE II : EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE

- ARTICLE 8 - ROLE ET RESPONSABILITE DU COCONTRACTANT
- ARTICLE 9 – CONSISTANCE DE LA MISSION
- ARTICLE 10 - DESCRIPTION DE LA MISSION
- ARTICLE 11 – RECEPTION DES PRESTATIONS
- ARTICLE 12 – ASSURANCE

CHAPITRE III : DISPOSITIONS FINANCIERES

- ARTICLE 13 – GENERALITES – PRIX
- ARTICLE 14 - MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE
- ARTICLE 15- MODALITES DE PAIEMENT
- ARTICLE 16 - DOMICILIATION BANCAIRE
- ARTICLE 17 – REGIME FISCAL ET DOUANIER
- ARTICLE 18 - TIMBRE ET ENREGISTREMENT
- ARTICLE 19 – NANTISSEMENT DU MARCHÉ



CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES

- ARTICLE 20 –EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 21 – LITIGES
- ARTICLE 22 - RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 23 – VALIDITE DE LA LETTRE-COMMANDE

ANNEXES :

- DESCRIPTION TECHNIQUE DE LA PRESTATION.
- DECLARATION D'INTEGRITE, D'ELIGIBILITE ET D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENT ET SOCIAL.
- DÉCLARATION D'ENGAGEMENT AU RESPECT DES CLAUSES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES.
- CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRE
- CADRE DU DEVIS DESCRIPTIF, ESTIMATIF ET QUANTITATIF

CHAPITRE I : GENERALITES

ARTICLE 1^{er} : - OBJET

La présente lettre-commande a pour objet l'acquisition du logiciel de suivi des projets TOM2PRO comptabilité et finance dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière - phase n°3.

ARTICLE 2- : PROCEDURE DE PASSATION

La présente Lettre-Commande est passée suivant la procédure de Demande de Cotation N°00002/DC/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/PAGFI3/UGP/SPM/2025 du

ARTICLE 3 : - PIECES CONSTITUTIVES

Les pièces contractuelles constitutives de la présente lettre-commande sont par ordre de priorité :

- a) Le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières ;
- b) La soumission du Cocontractant et ses propositions dans toutes les dispositions non contraires aux cahiers de clauses Techniques et des Clauses Administratives Particulières ci-dessus cités ;
- c) Le bordereau descriptif, quantitatif et estimatif.

ARTICLE 4 :- TEXTES GENERAUX

La présente Lettre-Commande est soumise à :

- la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- la loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- la Loi N° 2018/011 du 11juillet 2018 portant code de transparence et de la bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- la Loi N° 2018/012 du 11juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;
- la loi n° 2024/013 du 23 décembre 2024 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2025 ;
- le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés ;
- l'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicable aux marchés de travaux publics ;
- la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- les Circulaires n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des Marchés Publics ;
- la Circulaire n°00001/PR/MIMAP/CAB/ du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- La Circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2025, et ses modifications subséquentes

- Lettre-Circulaire N°000019/LC/MINMAP du 05 Juin 2024 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les marchés publics.

ARTICLE 5 : ATTRIBUTIONS

Pour l'application des dispositions de la présente lettre-commande, il est précisé que :

- Les attributions du Maître d'ouvrage sont dévolues à la **Coordonnatrice du PAGFI3** ;
- Les attributions de Chef de Service du Marché sont dévolues au **Coordonnateur Adjoint du PAGFI3** ;
- Les attributions de l'Ingénieur sont exercées par le **Comptable du l'UGP/PAGFI3**.

ARTICLE 6 : DELAI ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION

Le délai d'exécution est fixé à trente (30) jours à compter de la date de notification.

La mission sera effectuée dans les locaux de, *Unité de Gestion du PAGFI 3, sise au Ministère des Finances, Bâtiment B, 4^{ème} étage, porte 419-C/Yaoundé- CAMEROUN, Téléphone : 00237 (699 93 44 74 / 694 83 69 35 / 675 08 91 95). Email : marcdesirebekono@gmail.com/ mbidaessola2011@gmail.com/nsewalyo@yahoo.fr/*

ARTICLE 7 - DOMICILE DU COCONTRACTANT

Le Cocontractant fait élection de domicile :

A :
B.P. :
Tél. :
FAX. :

Toutes les notifications lui seront valablement faites à cette adresse.



CHAPITRE II

EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE

ARTICLE 8 :- ROLE ET RESPONSABILITE DU COCONTRACTANT

Le Cocontractant a pour mission d'exécuter la mission, objet de la présente lettre-commande tel que décrit dans les termes de référence annexe de cette Lettre-Commande, sous le contrôle de l'ingénieur du marché, et ce, conformément aux règles et normes en vigueur au Cameroun et aux spécifications de la présente Lettre - Commande.

ARTICLE 9 : – CONSISTANCE DE LA PRESTATION

- Fourniture et installation du Logiciel TOM2PRO, comptabilité et finance, clé mono-projet, mono-site et réseau avec un poste en environnement Web ;
- Paramétrage de la base de données du PAGFI 3 et installation réseau du logiciel ;
- Préformation des utilisateurs (titulaires de poste de travail de l'UGP/PAGFI 3 ;
- *L'assistance technique à l'utilisation optimale du Logiciel et production des états de gestion se fera dans le cadre d'un contrat signé entre l'UGP/PAGFI3 et le prestataire attributaire du marché pour une durée de douze (12) mois, renouvelable deux (02) fois, soit trente-six (36) mois.*

ARTICLE 10 : - DESCRIPTION DE LA MISSION

Les prestations objet de la mission sont décrites dans les termes de référence de la présente Lettre – Commande.

ARTICLE 11 : – RECEPTION DES PRESTATIONS

Le Maître d’Ouvrage fixera la date de la réception qui sera effectuée en présence du Cocontractant, par une commission composée de la manière suivante :

Président : Président, la Coordonnatrice de l’UGP/PAGFI3 ou son Représentant.

Rapporteur : l’Ingénieur du marché.

Membres : le Chef de Service du Marché ;
le Chef de Service des Marchés à la DRFI/MINFI, ou son représentant ;
le Spécialiste en Passation des Marchés de l’UGP/PAGFI3 ;
L’Assistant Administratif de l’UGP/PAGFI3 ;
le Comptable Matières compétent à la DGB ;
le Cocontractant ou son représentant.

Observateur : un représentant du MINMAP.

Elle vérifiera la conformité de la prestation avec les prescriptions de la lettre commande et décidera s’il y a lieu ou non de prononcer la réception.

En cas de non-conformité des fournitures, le Cocontractant sera invité à reprendre à ses frais la (les) fourniture(s) incriminée(s).

En cas de conformité la Commission prononcera la réception. Il sera alors dressé un procès-verbal de réception signé par les membres de la commission et par le cocontractant.

ARTICLE 12 : – GARANTIE - ASSURANCE

S’agissant des prestations de cette nature, il ne sera pas opéré de retenue de garantie. Par ailleurs, le Consultant devra présenter une police d’assurance de responsabilité civile en cours de validité.

Le Maître d’Ouvrage doit être dégagé de toutes obligations.

CHAPITRE III

DISPOSITIONS FINANCIERES

ARTICLE 13 : – GENERALITES – PRIX

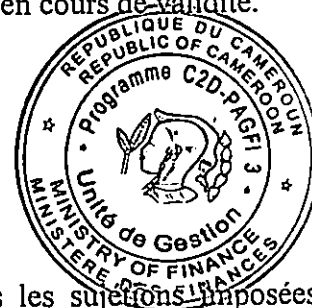
Le Cocontractant est réputé avoir une parfaite connaissance de toutes les sujétions imposées pour l’exécution des prestations et de toutes les conditions locales susceptibles d’influer sur cette exécution.

Les prix de la présente lettre commande sont fermes et non révisables. Ils tiennent compte obligatoirement de toutes les fournitures, faux frais et aléas, et sont entendus toutes taxes comprises.

ARTICLE 14 :- MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE

Le montant total de la présente lettre-commande s’élève à la somme de.....F CFA TTC
(..... francs CFA toutes taxes comprises), conformément au détail ci-après :

N°	Désignation (Spécifications de la prestation à l’UGP)	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1	Fourniture et installation du Logiciel TOM2PRO, comptabilité et finance, clé mono-projet, mono-site et réseau avec un poste en environnement Web.	U	1		
2	Paramétrage de la base de données du PAGFI 3 et installation réseau du logiciel	H/J	1		
3	Préformation des utilisateurs (titulaires de poste de travail de l’UGP/PAGFI 3	H/J	5		



MONTANT TOTAL HT	
MONTANT TVA (19,25%)	
MONTANT TTC	
MONTANT AIR (2,2% ou 5,5%)	
MONTANT NET A PAYER	

ARTICLE 15 : MODALITES DE PAIEMENT

Le Cocontractant sera rémunéré sur présentation d'une facture unique.

ARTICLE 16 : DOMICILIATION BANCAIRE

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre de l'exécution de la présente lettre commande par, virement au compte bancaire n°ouvert auprès de la banqueau nom de (Cocontractant).....

ARTICLE 17 : REGIME FISCAL ET DOUANIER

Le présent marché sera exécuté conformément à la réglementation en vigueur au Cameroun.

ARTICLE 18 : - TIMBRE ET ENREGISTREMENT

Sept (07) exemplaires originaux de la présente lettre- commande sont à timbrer et à enregistrer par les soins du Cocontractant et à ses frais, conformément à la réglementation en vigueur.

Après enregistrement dans les délais réglementaires, cinq (05) exemplaires originaux enregistrés du marché devront être retournés dans le délai sus prescrit à l'UGP/PAGFI3 pour diffusion.

ARTICLE 19 : – NANTISSEMENT DU MARCHE

En vue de l'application du régime de nantissement institué par le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics, sont désignés comme :

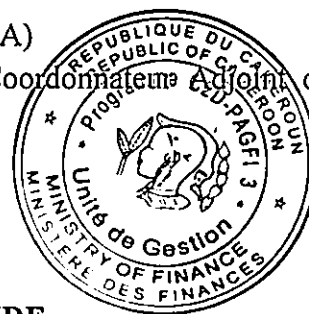
Autorité chargée de l'ordonnancement et de la liquidation des dépenses : le Coordonnateur de l'UGP du PAGFI3 ;

Comptable chargé du paiement : la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA)

Autorité compétente pour fournir les renseignements énumérés : le Coordonnateur Adjoint du PAGFI3.

CHAPITRE IV

DISPOSITIONS DIVERSES



ARTICLE 20 : –EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE-COMMANDE

Douze (12) exemplaires de la présente Lettre-commande seront édités et diffusés par les services du Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 21 : – LITIGES

Tout litige survenant entre les parties contractantes fera l'objet d'une tentative de conciliation par entente directe.

A défaut de règlement à l'amiable, tout différend découlant de la présente lettre-commande sera définitivement tranché par la juridiction camerounaise compétente.

ARTICLE 22 : - RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE

La présente Lettre-Commande peut être résiliée dans les conditions et formes prévues par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 23 : – VALIDITE DE LA LETTRE COMMANDE

La présente Lettre-Commande ne deviendra définitive qu'après sa signature par le Maître d'Ouvrage. Elle entrera en vigueur dès sa notification au Cocontractant.

ANNEXES 1 : DESCRIPTION TECHNIQUE DE LA PRESTATION

TERMES DE REFERENCE

POUR L'ACQUISITION DU LOGICIEL DE SUIVI DES PROJETS TOM2PRO COMPTABILITÉ ET FINANCE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPUI À LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE - PHASE N°3

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) à travers le 3^{ème} Contrat de Désendettement et Développement (3^{ème} C2D) pour réaliser le Projet d'Appui à la Gouvernance Financière phase 3 (PAGFI 3). Il est prévu qu'une partie de ce financement soit utilisée pour effectuer les paiements autorisés au titre du Marché pour lequel est émise la présente Demande de Cotations (DC).

Pour rappel, le Projet a effectivement démarré ses activités au cours de l'exercice 2024, et à date ne dispose pas d'une application permettant d'assurer la tenue des comptes, tel que recommandé par les procédures en vigueur. C'est à ce titre et dans l'urgence qu'il est envisagé l'acquisition de la version la plus actuelle d'un système intégré de gestion comptable, budgétaire et financier dénommé TOM2PRO, permettant de faciliter la tenue des comptes de manière générale, et plus spécifiquement la comptabilisation des transactions financières, le suivi d'impact de toutes les activités réalisées par le projet et le reporting de l'information financière.

Il s'agit d'une application intégrée adaptée à la gestion des projets et programmes à financement extérieur, qui présente des modules interdépendants répondant parfaitement aux différentes attentes des bailleurs de fonds en termes de collecte de l'information financière. Il comprend des fonctionnalités et une architecture modulaire s'adaptant parfaitement aux besoins spécifiques des projets.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif principal est d'outiller le PAGFI3 d'une solution modulaire permettant la tenue des comptes et le reporting financier selon les règles admises par les bailleurs de fonds.

Les objectifs spécifiques sont les suivants et l'application à fournir (Tom2pro) doit répondre aux spécifications techniques suivantes :

- Être en version Monoprojet, Monoposte et en environnement Web pour un seul site ;
- Permettre une gestion multi-exercice et de différentes devises ;

- Permettre la tenue d'une comptabilité générale, analytique, budgétaire et auxiliaire ; le progiciel devra intégrer les modules de base tels Comptabilité générale, Comptabilité analytique, Comptabilité budgétaire, Suivi de Décaissement, Suivi des décomptes des contrats et engagements, production des états financiers (Bilan, TER, TUFA) ;
- Permettre le suivi budgétaire du projet avec possibilités de réallocations annuelles ;
- Permettre l'édition des états comptables basés sur les plans comptable, financier, analytique, budgétaire, et géographique ;
- Permettre d'élaborer les états financiers au format requis par le bailleur de fonds (AFD – Agence Française de Développement) ;
- Permettre la gestion des immobilisations (Identification, localisation et saisie en parallèle des fiches d'immobilisations) ;
- Faciliter la gestion de plusieurs bailleurs ou de plusieurs sources de financement (ventilation des cofinancements) ;
- Permettre l'exportation des données sur EXCEL ;
- Sécurité physique (Sauvegarde et restauration) ;
- Sécurité logique (login, mot de passe et définition des attributions des utilisateurs) ;
- Traçabilité (stockage historique des manipulations effectuées dans le système) ;
- Permettre la prédéfinition de schémas d'écritures ;
- Permettre le lettrage des écritures ;
- Produire les rapprochements bancaires et les états d'arrêtés de caisse ;
- Plan comptable adaptable ;
- Plan des tiers rattachés aux comptes collectifs ;
- Plan des journaux avec nomenclature, niveaux et formats personnalisables selon les besoins.

Le prestataire retenu devra assurer un renforcement des capacités du personnel financier à l'utilisation de cette application.

III. RESULTATS ATTENDUS

À la fin de cette mission :

- Le logiciel de gestion comptable et suivi budgétaire Tom2pro en environnement web est livré en version Monoprojet, Monoposte et Monosite ;
- Ledit logiciel est installé et paramétré ;
- Le personnel utilisateur est formé à son utilisation.
- *L'assistance technique à l'utilisation optimale du Logiciel et production des états de gestion se fera dans le cadre d'un contrat signé entre l'UGP/PAGFI3 et le prestataire attributaire du marché pour une durée de douze (12) mois, renouvelable deux fois, soit trente-six (36) mois.*



IV. DUREE ET DATES DE LA MISSION

La mission se déroulera sur une période de 30 jours.

La livraison du package logiciels Tom portail intégrant Tom2pro en sa version Monoprojet, Monosite et Monoposte (03) en environnement web.

V. FINANCEMENT

Le coût relatif à l'acquisition de la licence du logiciel est financé par la CONVENTION N°CCM 180901S-AFD DU 05 OCTOBRE 2023 (pour la partie Hors Taxes), et les fonds de Contrepartie du Gouvernement du Cameroun au titre de l'exercice budgétaire 2025 (pour la partie Taxes et Droits de Douane).

VI. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant TechExpert Tomate doit répondre aux critères et qualifications suivants :

- Disposer d'une Attestation de représentation ou de partenariat TechExpert délivrée par Tomate ;
- Avoir en son sein un TechExpert des logiciels édités par Tomate (Attestation de TechExpert) ;
- Avoir une expérience de plus de dix (10) ans, dans la fourniture des licences logiciels comptable et du suivi-évaluation dans des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux (Contrat ou lettre commande accompagné du Procès-verbal ou Attestation de Service fait).
- Être titulaire au moins d'un diplôme d'ingénieur (Bac+03) et/ou équivalent.

Pour le personnel proposé, il faudra fournir une copie du diplôme et les justificatifs de l'expérience, à savoir :

- Une copie certifiée conforme du diplôme datant de moins de trois (03) mois ;
- Une attestation d'inscription aux ordres nationaux le cas échéant ;
- Un curriculum vitae daté et signé ;
- Une attestation de disponibilité signée et datée ;
- Une attestation ou contrat de travail, le cas échéant.



Toutes les pièces citées ci-dessus devront être conforme, signées et datées de moins de trois (03) mois pour compter de la date limite originelle de dépôt des offres par le service émetteur ou autorité habileté.

VII. MOYENS LOGISTIQUES

Le prestataire devra justifier au moins du matériel technique nécessaire au paramétrage de la base de données et de l'installation du réseau du logiciel de même que pour l'assistance technique à l'installation optimale du logiciel et production des états de gestion (ordinateur portable, logiciels spécialisés ...).

ANNEXE 2 : DECLARATION D'INTEGRITE, D'ELIGIBILITE ET D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENT ET SOCIAL.

Intitulé de la Demande de Cotation : (le « Marché ») **ACQUISITION DU LOGICIEL DE SUIVI DES PROJETS TOM2PRO COMPTABILITE ET FINANCE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPUI À LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE - PHASE N°3.**

A : (le « Maître d'Ouvrage ») Mme BOUMSONG Sophie, Coordinatrice du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière - Phase N°3.

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement (l'«AFD ») ne finance les projets du Maître d'Ouvrage qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de financement qui la lie au Maître d'Ouvrage. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise, notre groupement et nos sous-traitants. Le Maître d'Ouvrage conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre du processus de passation de ses marchés et de leur exécution ultérieure.

2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement et de nos sous-traitants n'est, dans l'un des cas suivants :

1. Etre en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
2. Avoir fait l'objet d'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée dans le pays de réalisation du Projet pour l'un des actes visés aux articles 6.1 à 6.4 ci-après ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché ;

3. Figurer sur les Listes de Sanctions Financières adoptées par les Nations Unies, l'Union européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationale ;
4. En matière professionnelle avoir commis au cours des cinq dernières années une faute grave à l'occasion de la passation ou de l'exécution d'un marché ;
5. N'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales du pays où nous sommes établis ou celles du pays du Maître d'Ouvrage ;
6. Avoir fait l'objet depuis moins de cinq ans d'une condamnation par un jugement ayant force de chose jugée pour l'un des actes visés aux articles 6.1 à 6.4 ci-après ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou l'exécution d'un marché financé par l'AFD ;
7. Etre sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque mondiale, à compter du 30 mai 2012 et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique <http://www.worldbank.org/debarr> ;
8. S'être rendu coupable de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés dans le cadre du processus de passation du Marché

3. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement et de nos sous-traitants n'est, dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :

1. Actionnaire contrôlant le Maître d'Ouvrage ou filiale contrôlée par le Maître d'Ouvrage, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction
2. Avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du Maître d'Ouvrage impliqué dans le processus de sélection ou le contrôle du marché en résultant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction ;
3. Contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire, recevoir d'un autre soumissionnaire ou attribuer à un autre soumissionnaire directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du Maître d'Ouvrage ;
4. Etre engagé pour une mission de conseil qui, par sa nature risque de s'avérer incompatible avec nos missions pour le compte du Maître d'Ouvrage ; Page 30/42 DC Maintenance et mise à jour de la plateforme de formation à distance
5. Dans le cas d'une procédure ayant pour objet la passation d'un marché de travaux ou de fournitures :
 - i. Avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé des spécifications, plans, calculs et autres documents utilisés dans le cadre du processus de mise en concurrence considéré ;
 - ii. Etre nous-mêmes, ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées recrutés, ou devant l'être, par le Maître d'Ouvrage pour effectuer la supervision ou le contrôle des travaux dans le cadre du Marché.

4. Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, nous attestons que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés selon les règles du droit commercial.

5. Nous nous engageons à communiquer sans délai au Maître d'Ouvrage, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 4 qui précèdent.

6. Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :

1. Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autre, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires été/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime
2. Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.
3. Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat du Maître d'Ouvrage, quelle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) tout autre personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) tout autre personne définie comme agent public dans l'Etat du Maître d'Ouvrage, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.

4. Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettons, offrons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que ce soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.
 5. Nous n'avons pas commis ou nous ne commettons pas d'acte susceptible d'influencer le processus de passation du Marché au détriment du Maître d'Ouvrage et, notamment, aucune Pratique Anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à limiter l'accès au Marché ou le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.
 6. Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un des sous-traitants n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous embargo des nations unies, de l'Union européenne ou de la France.
 7. Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables au pays de réalisation du Marché. En outre, nous Page 31/42 DC Maintenance et mise à jour de la plateforme de formation à distance nous engageons également à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux telles que définies dans le plan de gestion environnementale et sociale ou, le cas échéant, dans la notice d'impact environnement et social fournie par le Maître d'Ouvrage.
7. Nous-mêmes, les membres de notre groupement et nos sous-traitants autorisons l'AFD examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'AFD.

Nom :

En tant que :

Signature :

Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de :

En date du :

jour de :



ANNEXE 3 : ENGAGEMENT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Intitulé de l'offre ou de la prestation : acquisition du logiciel de suivi des projets TOM2PRO comptabilité et finance dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGFI) - phase n°3

LE « SOUMISSIONNAIRE »

A MONSIEUR LE « Maître d'Ouvrage »

MONSIEUR LE « Maître d'Ouvrage »

Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :

- 1) Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par les membres de notre groupement, l'ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement en cohérence avec les lois et règlement applicables au Cameroun.
- 2) En outre, nous nous engageons également à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux, dans la notice d'impact environnemental et social fournie par le Maître d'Ouvrage.
- 3) Nous-mêmes, les membres de notre groupement et nos sous-traitants autorisons, le Maître d'ouvrage à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification aux auditeurs désignés par l'ARMP.

Signature :

Nom : _____

Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de : _____

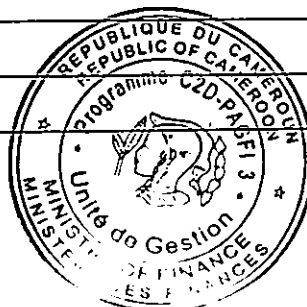
En date du _____

ANNEXE 3 : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRE

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire en chiffre	Prix Unitaire en lettre
1	Fourniture et installation du Logiciel TOM2PRO, comptabilité et finance, clé mono-projet, mono-site et réseau avec un poste en environnement Web.	U	1		
2	Paramétrage de la base de données du PAGFI 3 et installation réseau du logiciel	HJ	1		
3	Préformation des utilisateurs (titulaires de poste de travail de l'UGP/PAGFI 3	H/J	5		

ANNEXE 4 : CADRE DU DEVIS DESCRIPTIF, ESTIMATIF ET QUANTITATIF

N°	Désignation (Spécifications de la prestation à l'UGP)	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1	Fourniture et installation du Logiciel TOM2PRO, comptabilité et finance, clé mono-projet, mono-site et réseau avec un poste en environnement Web.	U	1		
2	Paramétrage de la base de données du PAGFI 3 et installation réseau du logiciel	HJ	1		
3	Préformation des utilisateurs (titulaires de poste de travail de l'UGP/PAGFI 3	H/J	5		
MONTANT TOTAL HT					
MONTANT TVA (19,25%)					
MONTANT TTC					
MONTANT AIR (2,2% ou 5,5%)					
MONTANT NET A PAYER					



PAGE N° _____ ET DERNIERE DE LA
LETTRE-COMMANDE N° _____ /LC/MINFI/SG/PSSFP/SPM/ DU
PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N°00002/DC/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/PAGFI3
/PSSFP/SPM DU 09/03/2026 POUR L'ACQUISITION DU LOGICIEL DE SUIVI DES PROJETS
TOM2PRO COMPTABILITÉ ET FINANCE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET
D'APPUI À LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE - PHASE N°3.

AVEC LE PRESTATAIRE

MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE :

DESIGNATION	MONTANT AFD (FCFA)	MONTANT FCD (F FCA)	MONTANT TOTAL (F CFA)
MONTANT H TVA			
MONTANT TVA			
MONTANT TTC			
MONTANT AIR/TSR			
MONTANT NAP			

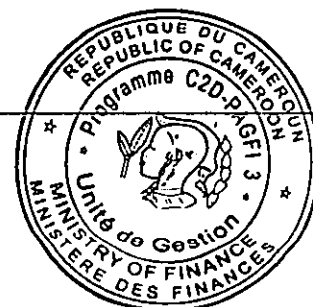
DELAI D'EXECUTION : un (01) mois.

**LU ET ACCEPTE
LE COCONTRACTANT.**

Yaoundé, le _____

**SIGNE
LE MAITRE D'OUVRAGE**

Yaoundé, le _____



ENREGISTREMENT

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

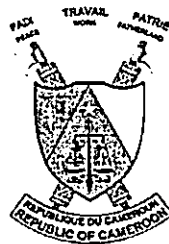
MINISTÈRE DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIVISION DE LA REFORME BUDGETAIRE

UNITE DE GESTION DU PAGFI 3



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCE

GENERAL SECRETARIAT

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

DEPARTMENT OF BUDGETARY REFORM

MANAGEMENT UNIT OF PAGFI 3

PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE3 (PAGFI3)
UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)

Demande de Cotation

Pour la

Passation des marchés de Prestations pour :
L'ACQUISITION DU LOGICIEL DE SUIVI DES PROJETS TOM2PRO COMPTABILITE ET
FINANCE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPUI A LA
GOUVERNANCE FINANCIERE - PHASE N°3

Référence No. : CONVENTION N°CCM 180901S-AFD DU 05 OCTOBRE 2023

Nom du Projet : PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE3 (PAGFI 3)

Acheteur : UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)

Pays : CAMEROUN

**PIECE N° 8 – DECLARATION D'INTEGRITE, D'ELIGIBILITE ET
D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENT ET SOCIAL.**

MARS 2026

DECLARATION D'INTEGRITE, D'ELIGIBILITE ET D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENT ET SOCIAL.

Intitulé de l'appel d'offres : (le « Marché ») ACQUISITION DU LOGICIEL DE SUIVI DES PROJETS TOM2PRO COMPTABILITE ET FINANCE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPUI À LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE - PHASE N°3.

A : (le « Maître d'Ouvrage ») Mme BOUMSONG Sophie, Coordonnatrice du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière - Phase N°3.

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement (l' « AFD ») ne finance les projets du Maître d'Ouvrage qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de financement qui la lie au Maître d'Ouvrage. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise, notre groupement et nos sous-traitants. Le Maître d'Ouvrage conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre du processus de passation de ses marchés et de leur exécution ultérieure.
2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement et de nos sous-traitants n'est, dans l'un des cas suivants :
 - a. Etre en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
 - b. Avoir fait l'objet d'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée dans le pays de réalisation du Projet pour l'un des actes visés aux articles 6.1 à 6.4 ci-après ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché ;
 - c. Figurer sur les Listes de Sanctions Financières adoptées par les Nations Unies, l'Union européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationale ;
 - d. En matière professionnelle avoir commis au cours des cinq dernières années une faute grave à l'occasion de la passation ou de l'exécution d'un marché ;
 - e. N'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales du pays où nous sommes établis ou celles du pays du Maître d'Ouvrage ;
 - f. Avoir fait l'objet depuis moins de cinq ans d'une condamnation par un jugement ayant force de chose jugée pour l'un des actes visés aux articles 6.1 à 6.4 ci-après ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou l'exécution d'un marché financé par l'AFD ;
 - g. Etre sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque mondiale, à compter du 30 mai 2012 et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique <http://www.worldbank.org/debar> ;
 - h. S'être rendu coupable de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés dans le cadre du processus de passation du Marché
3. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement et de nos sous-traitants n'est, dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :
 - a. Actionnaire contrôlant le Maître d'Ouvrage ou filiale contrôlée par le Maître d'Ouvrage, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction ;
 - b. Avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du Maître d'Ouvrage impliqué dans le processus de sélection ou le contrôle du marché en résultant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction ;
 - c. Contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire, recevoir d'un autre soumissionnaire ou attribuer à un autre soumissionnaire directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du Maître d'Ouvrage ;
 - d. Etre engagé pour une mission de conseil qui, par sa nature risque de s'avérer incompatible avec nos missions pour le compte du Maître d'Ouvrage ; Page 30/42 DC Maintenance et mise à jour de la plateforme de formation à distance
 - e. Dans le cas d'une procédure ayant pour objet la passation d'un marché de travaux ou de fournitures :

- f. Avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé des spécifications, plans, calculs et autres documents utilisés dans le cadre du processus de mise en concurrence considéré ;
 - g. Etre nous-mêmes, ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées recrutés, ou devant l'être, par le Maître d'Ouvrage pour effectuer la supervision ou le contrôle des travaux dans le cadre du Marché.
4. Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, nous attestons que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés selon les règles du droit commercial.
5. Nous nous engageons à communiquer sans délai au Maître d'Ouvrage, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 4 qui précèdent.
6. Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :
 - a. Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autre, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires étés/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime
 - b. Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.
 - c. Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat du Maître d'Ouvrage, quelle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) tout autre personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) tout autre personne définie comme agent public dans l'Etat du Maître d'Ouvrage, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.
 - d. Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que ce soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.
 - e. Nous n'avons pas commis ou nous ne commettrons pas d'acte susceptible d'influencer le processus de passation du Marché au détriment du Maître d'Ouvrage et, notamment, aucune Pratique Anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à limiter l'accès au Marché ou le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.
 - f. Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un des sous-traitants n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous embargo des nations unies, de l'Union européenne ou de la France.
 - g. Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables au pays de réalisation du Marché. En outre, nous Page 31/42 DC Maintenance et mise à jour de la plateforme de formation à distance nous engageons également à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux telles que définies dans le plan de gestion environnementale et sociale ou, le cas échéant, dans la notice d'impact environnement et social fournie par le Maître d'Ouvrage.
7. Nous-mêmes, les membres de notre groupement et nos sous-traitants autorisons l'AFD examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'AFD.

Nom :

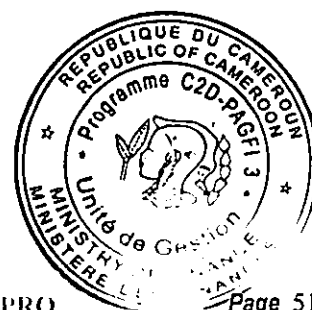
En tant que :

Signature :

Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de :

En date du :

jour de :



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

MINISTÈRE DES FINANCES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

DIVISION DE LA RÉFORME BUDGÉTAIRE

UNITÉ DE GESTION DU PAGFI 3



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF FINANCE

GENERAL SECRETARIAT

DIRECTORATE GENERAL OF BUDGET

DEPARTMENT OF BUDGETARY REFORM

MANAGEMENT UNIT OF PAGFI 3

PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE3 (PAGFI3)
UNITÉ DE GESTION DU PROJET (UGP)

Demande de Cotation

Pour la

Passation des marchés de Prestations pour :
L'ACQUISITION DU LOGICIEL DE SUIVI DES PROJETS TOM2PRO COMPTABILITÉ ET
FINANCE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPUI À LA
GOUVERNANCE FINANCIÈRE - PHASE N°3

Référence No. : CONVENTION N°CCM 180901S-AFD DU 05 OCTOBRE 2023

Nom du Projet : PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE PHASE3 (PAGFI 3)

Acheteur : UNITÉ DE GESTION DU PROJET (UGP)

Pays : CAMEROUN

PIECE N° 9 – MODELES OU FORMULAIRES TYPES

MARS 2026

1. MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION

Date : _____

DEMANDE DE COTATION N°00002/DC/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/PAGFI 3/ SPM DU 09/03/2026
L'ACQUISITION DU LOGICIEL DE SUIVI DES PROJETS TOM2PRO COMPTABILITÉ ET FINANCE DANS LE
CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPUI À LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE - PHASE N°3

A Madame la Coordinatrice du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière - phase n°3.

Madame,

Après avoir examiné le Dossier de Consultation dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir et d'exécuter

Conformément à la demande de cotation et pour la somme de : _____
_____ FCFA (en lettres) Hors Taxes sur la
valeur ajoutée et Toutes Taxes comprises _____ FCFA
(en chiffres) Hors Taxe sur la valeur ajoutée et _____ F CFA (en lettres)
Toutes Taxes comprises.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée à exécuter les prestations selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif et Quantitatif dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la date de notification de la lettre commande.

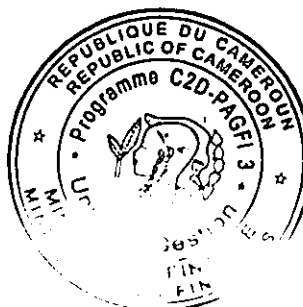
Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de....., et ceci à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la lettre d'invitation à soumissionner ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'une Lettre-Commande en bonne et due forme soit préparée et signée, la présente offre, complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution d'une Lettre-Commande, constituera une Lettre-Commande nous obligeant réciproquement.

Le _____

Signature _____

Nom et Qualité du signataire pour le compte du candidat



2. MODELE DE CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION

Organisme financier _____

Référence de la Caution : N° _____

Adressée à (indiquer le Maître d'Ouvrage et son adresse) Cameroun, ci-dessous désigné « le Maître d'Ouvrage »

Attendu que le Fournisseur ou le Prestataire _____, ci-dessous désignée « le soumissionnaire », a soumis son offre en date du _____ pour [rappeler l'objet de l'Appel d'Offres], ci-dessous désignée « l'offre », et pour laquelle il doit joindre un cautionnement provisoire équivalant à [indiquer le montant]

Francs CFA,

Nous _____ [Nom et adresse de la banque], représentée par _____ [Noms des signataires], ci-dessous désignée « la banque », déclarons garantir le paiement à l'Autorité Contractante de la somme maximale de [indiquer le montant] Francs CFA, que la banque s'engage à régler intégralement à l'Autorité Contractante, s'obligeant elle-même, ses successeurs et assignataires.

Les conditions de cette obligation sont les suivantes :

Si le soumissionnaire retire son offre pendant la période de validité prévue dans le Dossier de Demande de Cotation.

ou

Si le soumissionnaire, s'étant vu notifier l'attribution de la Lettre-Commande par l'Autorité Contractante pendant la période de validité :

- omet à signer ou refuse de signer le marché, alors qu'il est requis de le faire ;
- omet ou refuse de fournir le cautionnement définitif du marché (cautionnement définitif), comme prévu dans celui-ci.

Nous nous engageons à payer à [Autorité Contractante] un montant allant jusqu'au maximum de la somme stipulée ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que l'Autorité Contractante soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que dans sa demande l'Autorité Contractante notera que le montant qu'il réclame lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux, sont remplies, et qu'il spécifiera quelle (s) condition (s) a (ont) joué.

La présente caution entre en vigueur dès sa signature et dès la date limite fixée par l'Autorité Contractante pour la remise des offres. Elle demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus suivant la fin du délai de validité des offres. Toute demande de l'Autorité Contractante tendant à la faire jouer devra parvenir à la banque, par lettre recommandée avec accusé de réception, avant la fin de cette période de validité.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux du Cameroun seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la banque
à le
[Signature de la banque]

3. MODELE DE CAUTIONNEMENT DEFINITIF

Banque :

Référence de la Caution : N°

Adressée à (indiquer le Maître d'Ouvrage) Cameroun, ci-dessous désigné « Maître d'Ouvrage ».

Attendu que ; [nom et adresse de l'entreprise], ci-dessous désigné

« L'entrepreneur », s'est engagé, en exécution du marché désigné « le marché », à réaliser le marché relatif à L'acquisition du logiciel de suivi des projets TOM2PRO comptabilité et finance dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGFI) - phase n°3.

Attendu qu'il est stipulé dans le marché que l'entrepreneur remettra au Maître d'Ouvrage un cautionnement définitif, d'un montant égal à [indiquer le pourcentage compris entre 2 et 5 %] du montant de la tranche du marché correspondante, comme garantie de l'exécution de ses obligations de bonne fin conformément aux conditions du marché.

Attendu que nous avons convenu de donner à l'entrepreneur ce cautionnement,

Nous, [nom et adresse de banque], représentée par [noms des signataires],

ci-dessous désignée « la banque », nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage, dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que l'entrepreneur n'a pas satisfait à ses engagements contractuels au titre du marché, sans pouvoir différer le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute somme jusqu'à concurrence de la somme de [en chiffres et en lettres].

Nous convenons qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification au marché ne nous libérera d'une obligation quelconque nous incombant en vertu du présent cautionnement définitif et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

Le présent cautionnement définitif prend effet compter de sa signature et dès notification du marché. La caution est libérée dans un délai de douze (12) mois à compter de la date de réception provisoire des prestations.

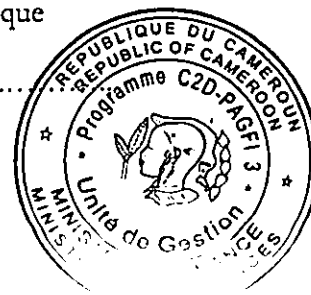
Après le délai susvisé, la caution devient sans objet et doit-nous être automatiquement retournée sans aucune forme de procédure.

Toute demande de paiement formulée par le Maître d'Ouvrage au titre de la présente garantie doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de validité du présent engagement.

Le présent cautionnement définitif est soumis pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la banque

à, le



4. MODELE DE CAUTIONNEMENT DE BONNE EXECUTION EN REMPLACEMENT DE LA RETENUE DE GARANTIE (non applicable).

Banque :

Référence de la Caution : N°

Adressée à (indiquer le Maître d'Ouvrage) Cameroun, ci-dessous désigné «le Maître d'Ouvrage ».

Attendu que ; [nom et adresse de l'entreprise], ci-dessous désigné « l'entrepreneur », s'est engagé, en exécution de la marché, à réaliser les travaux de [indiquer l'objet des travaux].

Attendu qu'il est stipulé dans le marché que la retenue de garantie fixée à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant TTC du marché peut être remplacée par une caution solidaire.

Attendu que nous avons convenu de donner à l'entrepreneur cette caution.

Nous,..... [nom et adresse de banque], représentée par

[noms des signataires], et ci-dessous désignée « la banque »,

Dès lors, nous affirmons par les présentes que nous nous portons garants et responsables à l'égard du Maître d'Ouvrage, au nom de l'entrepreneur, pour un montant maximum de [en chiffres et en lettres], correspondant à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant du marché.

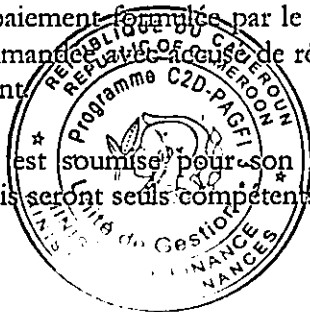
Et nous nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage, dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple demande écrite de celui-ci déclarant que l'entrepreneur n'a pas satisfait à ses engagements contractuels ou qu'il se trouve débiteur du Maître d'Ouvrage au titre du marché modifié le cas échéant par ses avenants, sans pouvoir différer le paiement ni soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, toute (s) somme (s) dans les limites du montant égal à [pourcentage inférieur à 10% à préciser] du montant cumulé des travaux figurant dans le décompte définitif, sans que le Maître d'Ouvrage ait à prouver ou à donner les raisons ni le motif de sa demande du montant de la somme indiquée ci-dessus.

Nous convenons qu'aucun changement ou additif ou aucune autre modification au marché ne nous libérera d'une obligation quelconque nous incombant en vertu de la présente garantie et nous dérogeons par la présente à la notification de toute modification, additif ou changement.

La présente garantie entre en vigueur dès sa signature. Elle sera libérée dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de réception définitive des prestations, et sur mainlevée délivrée par le Maître d'Ouvrage'.

Toute demande de paiement formulée par le Maître d'Ouvrage au titre de la présente garantie devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception, parvenue à la banque pendant la période de validité du présent engagement.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.



Signé et authentifié par la banque

à, le.....

5. MODELE DE D'ATTESTATION OU D'AUTORISATION DU FABRICANT

[Le Fournisseur exige du Fabricant qu'il prépare cette lettre conformément aux indications entre crochets. Cette lettre d'autorisation doit être à l'en tête du Fabricant et doit être signée par une personne dûment habilitée à signer des documents qui engagent le Fabricant. Le Fournisseur inclut cette lettre dans sa Cotation, si exigé dans la DC]

Date : _____ *[insérer la date (jour, mois, année) de la remise de la Cotation]*

DC No. : _____ *[insérer le numéro de la Demande de Cotations]*

A : Projet d'Appui à la Gouvernance Financière Phase 3 (PAGFI 3) représenté par Madame BOUMSONG Sophie, Coordonnatrice.

ATTENDU QUE :

[Insérer le nom complet du Fournisseur] sommes fabricant réputé de [indiquer les Fournitures produites]

Ayant nos usines [indiquer adresse complète de l'usine].

Nous autorisons par la présente *[indiquer le nom complet du Fournisseur]* à présenter une Cotation, et à éventuellement signer un marché avec vous pour la Demande de Cotations N° *[insérer le numéro de la Demande de Cotations]* pour ces Fournitures fabriquées par nous : *[insérer le nom et/ou une brève description des produits]*.

Nous confirmons toutes nos garanties et nous nous portons garants conformément à la Clause 20 des Conditions du Marché pour les Fournitures offertes par l'entreprise ci-dessus pour cette Demande de Cotations.

Signature _____

[Insérer la signature]

Nom _____

[Insérer le nom complet de la personne signataire de l'autorisation]



En tant que _____

[Indiquer la capacité du signataire]

Dûment habilité à signer l'autorisation du Fabricant pour et au nom de : *[indiquer le nom complet du Fabricant]*

En date du _____ jour de _____

[Insérer la date de signature]

6. MODELE DE FICHE DE PRESTATIONS SUSCEPTIBLE D'ETRE SOUS-TRAITANTS
(non applicable)

N°	Désignation des Fournitures	Quantités (nombre d'unités)
	<i>(Insérer la désignation des fournitures)</i>	<i>(insérer la quantité des articles à fournir)</i>

N° service <i>(insérer le numéro du service)</i>	Désignation du Service <i>(Insérer la désignation du service)</i>	Unité de mesure <i>(unité de service)</i>

7. MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION DE LA PROPOSITION TECHNIQUE

(Lieu, date)

A : (Nom et adresse du Maître d'Ouvrage)

Madame/Monsieur,

Nous, soussignés, (titre à préciser), avons l'honneur, conformément à votre Demande de Cotation N°00002/DC/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/PAGFI 3/ SPM DU 09/03/2026 RELATIF A L'ACQUISITION DU LOGICIEL DE SUIVI DES PROJETS TOM2PRO COMPTABILITÉ ET FINANCE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPUI À LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE - PHASE N°3, de vous soumettre ci-joint, notre proposition technique pour la fourniture objet de ladite Demande de Cotation.

Au cas où cette proposition retiendrait votre attention, nous sommes entièrement disposés, sur la base du personnel proposé à entamer des négociations pour la meilleure conduite du projet.

Aussi, prenons-nous un ferme engagement pour le respect scrupuleux du contenu de ladite proposition technique, sous réserve des modifications éventuelles qui résulteraient des négociations du contrat.

Veillez agréer, Madame/Monsieur, l'expression de notre parfaite considération./-

Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire :

Nom du candidat :

Adresse :



8. MODELE DE DECLARATION D'INTENTION DE SOUMISSIONNER

Je soussigné,

Nationalité :

Domicile :

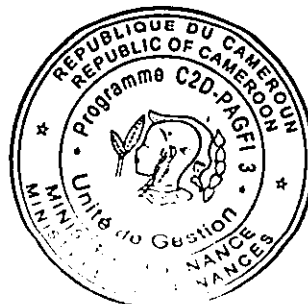
Fonction :

En vertu de mes pouvoirs de Directeur Général, après avoir pris connaissance du Dossier de Demande de Cotation N°00002/DC/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/PAGFI3/ SPM DU 09/03/2026 RELATIF A L'ACQUISITION DU LOGICIEL DE SUIVI DES PROJETS TOM2PRO COMPTABILITÉ ET FINANCE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'APPUI À LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE - PHASE N°3,

Déclare par la présente, l'intention de soumissionner pour cette Demande de Cotation.

Fait à _____ le _____

Signature, nom et cachet du soumissionnaire



9. MODELE DE REFERENCES DU CANDIDAT

Services rendus pendant les (indiquer le nombre de 1 à 5) dernières années qui illustrent le mieux vos qualifications.

A l'aide du formulaire ci-dessous, indiquer les renseignements demandés pour chaque mission pertinente que votre société/organisme a obtenue par contrat, soit en tant que seule société, soit comme l'un des principaux partenaires d'un groupement.

Nom de la mission	Pays
Lieu :	Personnel spécialisé fourni par votre société/organisme (profils)
Nom du client :	Nombre d'employés ayant participé à la mission
Adresse :	Nombre de mois de travail :
	Durée de la mission :
Date de démarrage / Date d'achèvement :	Valeur approximative des services
(mois/année)	(en francs CFA HT :
Nom des prestataires associés/partenaires Eventuels :	Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par prestataire associés :
Nom et fonctions des responsables (Directeur/Coordinateur du projet, responsable de l'équipe) :	
Descriptif du projet :	
Description des services effectivement rendus par votre personnel :	

Nom du candidat :



10. MODELE DE DESCRIPTIF DE LA METHODOLOGIE ET DU PLAN DE TRAVAIL PROPOSES POUR ACCOMPLIR LA PRESTATION

La conception technique, la méthodologie et le plan de travail sont des éléments essentiels de la proposition technique. Il est suggéré de présenter la proposition technique (10 pages maximum, y compris les tableaux et graphiques) divisée en trois chapitres :

1. Conception technique et méthodologie
2. Plan de travail, et
3. Organisation et personnel

1. Conception technique et méthodologie

Dans ce chapitre, il vous est suggéré d'expliquer la manière dont vous envisagez les objectifs de la mission, la conception des prestations, la méthodologie pour exécuter les activités et obtenir les résultats attendus et les détails de celui-ci. Vous devrez mettre en relief les problèmes à résoudre et leur importance et expliquer la conception technique que vous avez l'intention d'adopter et sa compatibilité avec la conception proposée.

2. Plan de travail

Dans ce chapitre, vous proposerez les principales activités que comprennent la mission, leur nature et durée, échelonnement et interrelations, les jalons (y compris les approbations intermédiaires de l'autorité contractante) et les dates de présentation des rapports. Le plan de travail proposé doit être compatible avec la conception technique et la méthodologie, montrer que les termes de référence ont été compris et peuvent être traduits en un plan de travail pratique. Une liste des documents finaux, y compris les rapports, croquis et tableaux qui constituent le produit final doivent être inclus dans ce chapitre. Le calendrier du personnel (4G) doit être compatible avec le programme (4H)

3. Organisation et personnel

Dans ce chapitre, vous proposerez la structure et la composition de votre équipe. Vous donnerez la liste des principales disciplines représentées, le nom de l'expert responsable et une liste du personnel clé et d'appui proposé.

PIECE N° 10 : TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES



COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

DEMANDE DE COTATION N°00002/DC/MINFI/SG/DGB/DREF/CSMOP/PAGFI 3/PSSFP/SPM DU 09/03/2026.
L'ACQUISITION DU LOGICIEL DE SUIVI DES PROJETS TOM2PRO COMPTABILITÉ ET FINANCE DANS LE CADRE DE LA MISE
EN ŒUVRE DU PROJET D'APPUI À LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE - PHASE N°3.

Date limite de remise des offres : 02/04/2026

1. TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES

No	Nom des soumissionnaires	Adresse	Conformité de l'offre		Livraison		Prix Total TTC	Observations
			oui	non	oui	non		
1								
2								
3								

2. MEMBRES DE LA COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES

N°	NOM ET PRENOM	Fonction	Signature
1			
2			
3			
4			
5			
6			



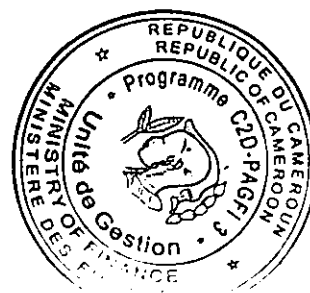
PIECE N° 11 : LISTE DES BANQUES ET COMPAGNIES D'ASSURANCES AGREEES ET HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS EN 2024 AU CAMEROUN

I) BANQUES

- 1) Afriland First Bank (FIRST BANK), BP. 11 834, Yaoundé ;
- 2) Banque Atlantique du Cameroun (BACM), BP. 2933, Douala ;
- 3) Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME), BP. 12 962, Yaoundé ;
- 4) Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFIBANK), BP. 600, Douala ;
- 5) Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), BP. 1925, Douala ;
- 6) CCA BANK;
- 7) Citibank Cameroon (CITIGROUP), BP. 4 571, Douala ;
- 8) Commercial Bank-Cameroon (CBC), BP. 4 004, Douala ;
- 9) Ecobank Cameroun (ECOBANK), BP. 582, Douala ;
- 10) National Financial Credit-Bank (NFC-Bank), BP. 6 578, Yaoundé ;
- 11) Société Commerciale de Banques-Cameroon (SCB-Cameroon), BP. 300, Douala ;
- 12) Société Générale Cameroun (SGC), BP. 4 042, Douala ;
- 13) Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC), BP. 1 784, Douala ;
- 14) Union Bank of Cameroon (UBC), BP. 15 569, Douala ;
- 15) United Bank for Africa (UBA), BP. 2 088, Douala ;
- 16) BANGE BANK CAMEROON.

II) COMPAGNIES D'ASSURANCES

- 16) Activa Assurances, BP. 12 970, Douala ;
- 17) Aréa Assurances S.A., BP. 1 531, Douala ;
- 18) Atlantique Assurances S.A, BP. 2 933, Douala ;
- 19) Beneficial General Insurance S.A., BP. 2 328, Douala ;
- 20) Chanas Assurances S.A, BP. 109, Douala ;
- 21) CPA S.A., BP. 54, Douala ;
- 22) NSIA Assurances S.A., BP. 2 759, Douala ;
- 23) Pro Assur S.A., BP. 5 963, Douala ;
- 24) SAAR S.A., BP. 1 011, Douala ;
- 25) Saham assurances S.A., BP. 11 315, Douala ;
- 26) Zenithe Insurance S.A., BP. 1 540, Douala ;
- 27) ROYAL ONLYX INSURANCE.



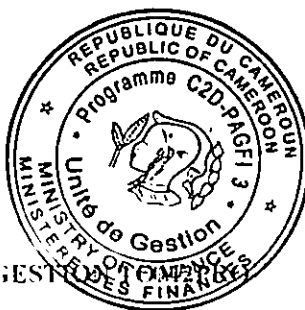
PIECE N° 12 : GRILLE D'EVALUATION

La grille d'évaluation des offres est la suivante :

Critères éliminatoires

N°	Rubrique	Oui/Non
I – Critères éliminatoires relatifs au dossier administratif		
1	Non-production dans un délai de 48h après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif jugée non conforme ou absente autre que la caution de soumission	
2	Fausse déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification de pièces	
3	Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP.	
4	Absence de la caution de soumission ou caution de soumission non-conforme, d'un montant de deux cent quatre-vingt-six mille (286 000) francs CFA , accompagnée du récépissé de la Caisse de Dépôts et de Consignation (CDEC), et d'une durée de validité d'un (01) mois. N.B : Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.	
	Rubrique	Oui/Non
II – Critères éliminatoires relatifs à l'offre technique		
5	Absence d'auto-certification Tech Expert TOMATE	
6	Absence d'au moins deux (02) Lettres-Commandes de l'acquisition du logiciel de suivi des projets TOM2PRO comptabilité et finance, l'installation et le paramétrage, effectuées au cours des cinq (05) dernières années (2020-2024) et d'un montant supérieur ou égal à dix millions (10 000 000) de francs CFA TTC	
7	Non-respect des spécifications techniques majeures	
8	Absence du service après-vente	
	Rubrique	Oui/Non
III – Critères éliminatoires relatifs à l'offre financière		
9	Absence de la lettre de soumission conforme au modèle, timbrée et signée	
10	Absence du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettre	
11	Absence du devis Quantitatif et Estimatif (DQE)	
12	Offre financière incomplète ou omission d'un prix quantifié	
	Rubrique	Oui/Non
IV – Critères éliminatoires d'ordre général		
13	Fausse déclarations, manœuvre frauduleuses ou falsification des pièces	
14	Non-respect d'au moins 07 critères essentiels sur 09	
15	Non-conformité du modèle de soumission	

NB : le non-respect d'un seul des critères éliminatoires entraîne le rejet pur et simple de l'offre du soumissionnaire.



Critères essentiels

N°	Désignation (Spécifications de la prestation), validé si 4/4 oui.	OUI	NON
1	Fourniture et installation du Logiciel TOM2PRO, comptabilité et finance, clé mono-projet, mono-site et réseau avec un poste en environnement Web.		
2	Paramétrage de la base de données du PAGFI 3 et installation réseau du logiciel.		
3	Préformation des utilisateurs (titulaires de poste de travail de l'UGP/PAGFI 3).		
4	Assistance technique à l'utilisation optimale du Logiciel et production des états de gestion.		

N°	Désignation	Evaluation	
		OUI	NON
1	Présentation de l'offre, 1 critère <i>Respect de l'ordre d'agencement des pièces et chaque partie doit être séparée par des intercalaires de couleur autre que la blanche.</i>		
2	Références du soumissionnaire, 1 critère <i>Le soumissionnaire devra apporter la preuve de sa capacité à exécuter la fourniture, objet de la consultation, en produisant les références relatives aux fournitures similaires exécutées au profit des administrations publiques, des collectivités territoriales décentralisées et des établissements publics au cours des cinq (05) dernières années, assorties de justificatifs (première et dernière pages des contrats, bordereau de livraison et procès-verbaux de réception).</i> Deux (02) Lettres-commandes de fourniture, installation du logiciel TOM2PRO au cours des cinq (05) dernières années et d'un montant global supérieur ou égal à dix millions (10 000 000) francs CFA.		
3	Service après-vente, 2 critères <i>Justification d'un service après-vente d'une période conforme au DC.</i>		
4	Capacité financière, 1 critère <i>Dispose d'une capacité de préfinancement d'au moins 15 000 000 francs CFA, délivrée par une banque de premier ordre agréé par le ministre en charge des finances.</i>		
5	Délai d'exécution, 1 critère <i>Le délai de livraison de trente (30) jours maximum est respecté.</i>		
6	Certificat de conformité aux normes TOMATE (1 critère) <i>Le soumissionnaire a fourni la preuve ou certificat de conformité des fournitures nécessaires</i>		
7	Moyens logistiques, 2 critères <i>Le soumissionnaire a fourni les preuves au moins deux (02) du matériel nécessaire utilisé pour la réalisation de la prestation.</i>		
8	Qualification et l'expérience du personnel, 1 critère <i>Le soumissionnaire a fourni le minimum de personnel requis</i> - Être titulaire au moins d'un diplôme d'ingénieur (Bac+03) et/ou équivalent ; - Disposer d'une Attestation de représentation ou de partenariat TechExpert délivrée par Tomate ; - Disposer d'une Attestation de TechExpert ; - Avoir une expérience de plus de 10 ans, dans la fourniture des licences logiciels comptable et du suivi-évaluation dans des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux (Contrat ou lettre commande accompagné du Procès-verbal ou Attestation de Service fait).		
9	Organisation et planning de livraison, 2 critères <i>Le soumissionnaire a fourni l'organisation et le planning.</i>		
	TOTAL DE OUI	/9	

Le personnel proposé, devra fournir une copie du diplôme et les justificatifs de l'expérience, à savoir :

- Une copie certifiée conforme du diplôme datant de moins de trois (03) mois ;
- Une attestation d'inscription aux ordres nationaux le cas échéant ;
- Un curriculum vitae daté et signé ;
- Une attestation de disponibilité signée et datée ;
- Une attestation ou contrat de travail, le cas échéant.

N.B : Chaque critère essentiel validé par le soumissionnaire correspond à un "OUI". Il est affecté un poids d'évaluation à chaque critère essentiel. Un soumissionnaire est jugé qualifié s'il valide au moins 80 % du poids total affecté à l'ensemble des critères essentiels.

Formule de calcul : $P(\%) = (X/Y * 100)$

X = valeur cumulée de poids relatif à l'ensemble des critères validés par le soumissionnaire ;

Y = valeur totale de poids ;

P = pourcentage de poids cumulé par le soumissionnaire.

MEMBRES DU COMITE D'EVALUATION

N°	Nom(s) et prénom(s)	Fonction	Signature
1			
2			
3			
4			
5			
6			

